



Tombola du Midi Libre



Le Midi Libre organise jusqu'au 30 septembre sa Tombola annuelle.
Ne ratez pas votre journal, de nombreux cadeaux vous y attendent !

Voir page 14

**PROJET MAROCAIN
D'AUTONOMIE AU
SAHARA OCCIDENTAL**

«UN PRÉCÉDENT DANGEREUX» ESTIME L'UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN STEPHEN ZUNES

Lire en page 2

**ACHAT DE VÉHICULES
AUPRÈS DES CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILE**

**De mauvaises
surprises en
désagrément**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1080 Dimanche 26 septembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**1^{ÈRE} JOURNÉE DU CHAMPIONNAT
PROFESSIONNEL DE FOOTBALL**

**Le champion
sortant trébuché,
l'essentiel
pour la JSK**

Page 24

Le président de l'APN enterre le projet de criminalisation du colonialisme **ZIARI CONFIRME LE DÉGEL ENTRE ALGER ET PARIS**

Lire en page 3



Ph. / Midi Libre

**PRESSIONS
DE L'ALGÉRIE
SUR ORASCOM**



Ph. / Midi Libre

BENHAMADI DÉMENT

Lire notre cahier téléphonie pages 11, 12 et 13

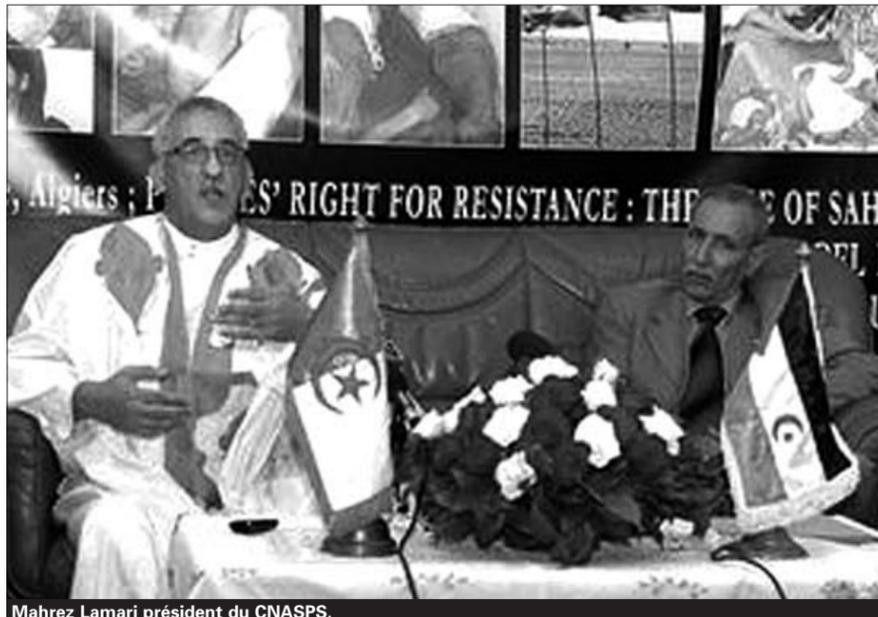
CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES DROITS À LA RÉSISTANCE DU PEUPLE SAHRAOUI

LES PARTICIPANTS DÉNONCENT LA RÉPRESSION MAROCAINE

Cette tribune est le moyen de dénoncer la politique de répression menée par les autorités coloniales marocaines contre les Sahraouis dans les territoires occupés. Outre, y dénoncer également, et encore une fois, la violation massive des droits de l'Homme face à un colon qui « fait la sourde oreille en dépit des appels des institutions onusiennes et de la communauté internationale à appliquer les résolutions des Nations unies ».

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les participants à la conférence internationale de soutien à la résistance sahraouie ont affirmé, hier à Alger, la légitimité de la résistance pacifique de ce peuple face à l'oppression marocaine. La conférence portant sur le thème « Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui », a réuni quelque 304 participants venus de 33 pays, a été l'occasion pour les participants de renouveler et réaffirmer leur



Mahrez Lamari président du CNASPS.

soutien indéfectible à la cause sahraouie. Cette même rencontre, couverte par une vingtaine de médias étrangers, est une « tribune pour reconnaître au peuple sahraoui le droit à résister à l'occupation illégale de son territoire par le Maroc », a-t-on souligné auprès des organisateurs. Cette tribune, ajoute-t-on, est le moyen de dénoncer la politique de répression menée par les autorités coloniales marocaines contre les Sahraouis dans les territoires occupés. Outre, y dénoncer également, et encore une

fois, la violation massive des droits de l'Homme face à un colon qui, affirme-t-on, « fait la sourde oreille en dépit des appels des institutions onusiennes et de la communauté internationale à appliquer les résolutions des Nations unies ».

La première journée a été marquée par les témoignages des participants, notamment étrangers, qui se sont rendus sur les territoires occupés et ont pu faire, disent-ils, « le constat amer d'un peuple opprimé, réprimé par tous les moyens par les forces colo-

niales marocaines ». De nombreux diplomates et représentants de la société civile sont venues, elles aussi, confirmer les témoignages des participants. Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Abdelkader Taleb Omar, a pour sa part, déclaré que « l'organisation de cette conférence, qui intervient quelques jours seulement après la célébration de la journée de la paix, est l'occasion de dire que le droit à l'autodétermination indéniable », avant d'ajouter qu'« il s'agit là d'un message au colon marocain lui indiquant que le peuple sahraoui a lui aussi le droit à résister jusqu'à ce qu'il recouvre à ses droits les plus fondamentaux, dont celui de vivre sur ses terres libres ».

Les participants ont aussi appelé les autorités marocaines à rompre le huis clos médiatique imposé aux populations sahraouies et encourager de ce fait les médias étrangers à se rendre dans les territoires occupés. Le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS) et l'Union des juristes sahraouis, ont coorganisé cet événement. Les participants interpellent, encore une fois, l'Union européenne (UE), quant à sa double position vis-à-vis du conflit au Sahara Occidental et appellent à l'arrêt de la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental.

La conférence internationale se terminera aujourd'hui et sera sanctionnée par une déclaration finale qui sera élaborée par l'ensemble des participants. **M. B.**

Un ancien responsable de la Minurso évoque les violations des droits de l'Homme

L'ancien chef de la direction du personnel militaire (CMPO) de la Minurso, le général Esegbuyota Okiti, a dénoncé hier à Alger la répression « féroce » exercée par le Maroc contre la résistance pacifique du peuple sahraoui des territoires occupés, appelant, en conséquence, à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme.

Ce commandant d'escadron des forces aériennes du Nigeria, désigné au sein de la Minurso en 2004 pour une mission d'une année, a insisté dans son témoignage à la conférence internationale sur « Les droits des peuples à la résistance : le cas du

Sahara occidental », sur la démolition par les forces de sécurité marocaines des maisons des Sahraouis à Laâyoune (capitale occupée du Sahara occidental). Il a également évoqué la répression exercée par les forces marocaines contre les rassemblements populaires sahraouis, notamment celui organisé par les femmes et les enfants sahraouis au mois de mars 2005. « J'ai été témoin à Laâyoune de la démolition de maisons de Sahraouis. Cela m'a rappelé le regroupement forcé de la population noire par le régime de l'apartheid des années 50 », a-t-il dit à ce propos. « Les Sahraouis ont protesté et leurs protestations ont été accueillies avec une

opposition rigide. Ils ont été battus et des bulldozers ont été utilisés pour démolir leurs maisons », a-t-il ajouté.

« Certains Sahraouis ont été même battus de manière inhumaine. Nous ne pouvons rien faire étant donné que notre mandat n'inclut pas la surveillance des violations des droits de l'Homme », a-t-il poursuivi. Il a affirmé, dans ce contexte, qu'il croyait « fortement » que le mandat de la Minurso devait être élargi à la protection des droits fondamentaux de l'Homme au Sahara occidental. « L'Onu devrait mettre en place un processus de protection des droits de l'homme au Sahara occidental », a-t-il plaidé.

Le général Esegbuyota Okiti, qui a indiqué avoir visité les territoires sahraouis libérés en 2004, a déploré les conditions de vie difficiles des Sahraouis, soulignant, cependant, que les Sahraouis qui vivent dans ces territoires « sont heureux de vivre en liberté » et rejettent « la domination étrangère et la colonisation ». « Les Sahraouis que j'ai rencontrés de l'autre côté (territoires libérés) étaient tout à fait libres. Ils se sont rendus dans ces territoires de leur propre gré, pour fuir la répression et les violations des droits de l'Homme » a-t-il encore affirmé.

APS

PROJET MAROCAIN D'AUTONOMIE AU SAHARA OCCIDENTAL

«Un précédent dangereux» estime l'universitaire américain Stephen Zunes



Le projet marocain d'autonomie au Sahara occidental constitue un « précédent dangereux » du fait qu'il va remettre en cause le droit fondamental des peuples à l'autodétermination, a affirmé hier à Alger l'universitaire américain Stephen Zunes. L'universitaire américain, co-auteur d'un livre récent sur la question sahraouie, a souligné que « le droit des peuples à l'autodétermination est le droit le plus fondamental de l'homme », dans une intervention à la Conférence internationale sur « Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui ». « Le projet marocain d'autonomie au Sahara occidental, comme alternative, constitue un pré-

cedent dangereux qui va remettre en cause le droit à l'autodétermination consacré par la communauté internationale après la Seconde Guerre mondiale », a-t-il dit. « Si la communauté internationale va jusqu'à justifier l'occupation militaire d'un territoire, cela va établir un précédent déstabilisant et dangereux », a-t-il mis en garde. « Le Sahara occidental est un cas de figure de lutte d'un peuple pour son autodétermination », a-t-il poursuivi. M. Zunes a établi un parallèle entre l'occupation du Koweït par l'Irak et du Sahara occidental par le Maroc, estimant qu'il était du devoir de la communauté internationale d'appuyer la lutte des Sahraouis pour leur indépendance. Il a

relevé, en outre, que « malgré une répression féroce, les Sahraouis maintiennent une forme non violente de leur lutte pour la liberté ». En dépit de cela, « les autorités d'occupation marocaines recourent à la répression systématique de toute manifestation non violente des Sahraouis », a-t-il constaté. Il a souligné, dans ce cadre, que la lutte pacifique du peuple sahraoui exige le soutien de la communauté internationale. « Si le peuple sahraoui accède à l'indépendance grâce à son combat pacifique, cela démontrera qu'un peuple désarmé peut vaincre une armée et la lutte du peuple sahraoui mérite d'être soutenue », a-t-il conclu.

APS

LE PRÉSIDENT DE L'APN ENTERRE LE PROJET DE CRIMINALISATION DU COLONIALISME

Ziari confirme le dégel entre Alger et Paris

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) vient de renvoyer aux calendes grecques le projet de loi de criminalisation du colonialisme.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« La loi portant sur la criminalisation du colonialisme n'est pas inscrite à l'ordre du jour de la session actuelle ni probablement pour la session qui suit », a affirmé Abdelaziz Ziari, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, mettant de la sorte un terme à cette polémique qui a fait couler beaucoup d'encre. Les déclarations du troisième homme de l'Etat viennent confirmer, si besoin est, le dégel politique des relations entre Alger et Paris, après une période particulièrement tumultueuse. Nonobstant les quelques escarmouches véhiculées par certains médias français qui remuent encore le couteau dans la plaie, cette tendance à l'accalmie est



Abdelkader Ziari, président de l'Assemblée populaire nationale.

d'avantage confirmée par le défilé de personnalités françaises dépêchées en Algérie, et pas des moindres, à l'image de l'ex-ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement et de la secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, Anne-Marie Idrac. La visite de Jean-Pierre Raffarin

désigné « Monsieur Algérie » par Nicolas Sarkozy est annoncée en grande pompe. Côté algérien, les voix qui s'élevaient autrefois, soutenant mordicus la criminalisation du colonialisme se sont soudainement tues, à l'exception, peut-être, de Moussa Touati, président du FNA, qui a osé remettre

sur la scène la polémique, à contre-courant de la situation qui prévaut actuellement et de la subtilité des équilibres stratégiques algéro-français. Abdelaziz Ziari a motivé la non programmation dudit projet à l'APN par des considérations « diplomatiques, internationales et juridiques »,

tout en précisant que la promulgation d'un tel texte juridique nécessite « beaucoup de réflexion » et pose « un certain nombre de problèmes qui doivent être résolus ». Néanmoins, « l'Algérie reste ferme sur sa position et exige du colonisateur français de reconnaître ses crimes commis dans ses anciennes colonies, en particulier l'Algérie », a apostrophé le président de l'APN, comme pour dire que cette éclaircie n'est qu'éphémère dans les relations algéro-françaises. A présent, la situation ne prête pas à polémique. L'Algérie, comme la France gagneraient mutuellement à calmer le jeu, dans l'espoir d'appréhender les défis communs. Et ce n'est certainement pas les otages français aux mains de l'Aqmi au nord du Niger qui plaideraient contre le dégel des relations. L'Algérie est vivement sollicitée par la France dans le cadre de la lutte antiterroriste. C'est dire que les intérêts passent avant tout en attendant la prochaine tempête. Si Alger et Paris enterrent aujourd'hui la hache de la guerre, c'est que les enjeux stratégiques sont plus grands et plus importants.

M. C.

YVES GODEAU, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES TOURS OPÉRATEURS FRANÇAIS

«Djanet et Tam, une zone sûre malgré la menace au Sahel»

PAR MOUNIR CHERIFFA

Les répercussions des rapt d'étrangers dans le Sahel sont négatives pour le tourisme saharien, a fait savoir Yves Godeau, président de l'Association des tours opérateurs français. Rencontré au salon professionnel du tourisme « Top résa 2010 », qui s'est achevé vendredi dernier à Paris, le spécialiste des circuits sahariens, estime à ce titre la baisse de la fréquentation des destinations sahariennes à 70% en moins. Une baisse réelle qui trouve une explication directe dans la détérioration du climat sécuritaire dans la région du Sahel. « Il y a des zones qui nous paraissent encore fréquentables et d'autres pas. Les zones les plus sûres sont le pays Dogo au Mali, et

puis les zones autour de Tamanrasset et de Djanet qui sont classées zones vertes en dépit des rapt qui ont eu lieu ces derniers jours », assure-t-il.

Ce professionnel du tourisme nuance ainsi la menace en fonction des zones qui composent la région du Sahel. Il avance que Djanet, Timimoun et Tamanrasset restent toutefois des zones sécurisées en comparaison d'autres régions, et parfois le risque varie dans un même pays, fait-il savoir.

Il prend alors comme exemple la région du Hoggar et du Tassili qui reste une zone fermée au tourisme. Néanmoins, en dépit de la nuance de notre source, sur le terrain la réalité suit une tendance à la baisse tous azimuts. C'est suivant cette même tendance que les responsables de la

compagnie Point Afrique ont décidé d'annuler six destinations sur spet qui desservent le Sahara, dont Tamanrasset, Djanet et Timimoun.

Celui qui « ne veut pas être un pourvoyeur d'otages », motive cette décision par l'insécurité prévalant dans la région sahélienne au grand dam de la population locale qui vit quasi exclusivement du tourisme. L'indigence aidant, cette situation dramatique tend à pousser la population touareg dans les rets inextricables du terrorisme.

« En effet, il y a une baisse considérable de la demande. Comme il y a plus de clients, ils ne sont plus en mesure de supporter des vols spécifiques pour ces zones », confirme Yves Godeau qui représente aussi le label « Agir pour un

tourisme responsable ». Ajoutant que les opérateurs français qu'il représente vont rester dans le circuit des zones sûres. « Si l'on veut encore desservir Djanet et Tam on peut compter que sur les vols réguliers ».

En définitive, le voyageur ne cède pas à l'alarmisme ambiant et tente de nuancer la menace zone par zone. Là où d'autres ont décidé de plier bagages, le représentant des tours opérateurs français restent encore dans le circuit en se rabattant sur les zones sécurisées. « La présence de l'armée algérienne dans les zones de Djanet et de Tam fait que le tourisme reste sécurisé dans cette région », ajoutant que « la menace dans cette région n'est pas aussi grande qu'à Paris ».

M. C.

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE FORMEL :

«LE SAHEL, PLAQUE TOURNANTE DU TRAFIC DE COCAÏNE ET D'HÉROÏNE»

L'Algérie risque d'être destinataire d'une grande partie de la production marocaine de cannabis car cette substance est désormais produite localement dans certains pays d'Europe, a averti hier à Alger, le directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Abdelmalek Sayah. En marge des travaux du séminaire régional de formation sur la prise en charge des toxicomanes, M. Sayah a expliqué « l'augmentation du nombre de toxicomanes en Algérie par l'existence de réseaux spécialisés dans le trafic de cannabis sur le marché algérien car la demande sur ce produit est en nette baisse en Europe ». Près de 20 tonnes de cannabis

ont été saisies en Algérie durant l'année 2010, a-t-il précisé, soulignant que « la quantité saisie ne représente que 10% du cannabis en circulation dans le pays ». Il a ajouté que la demande en Europe est centrée sur la cocaïne et l'héroïne soulignant que ces deux substances provenaient d'Amérique latine en passant par les pays du Sahel africain. Evoquant les résultats préliminaires de l'enquête nationale de lutte contre la drogue réalisée par l'Office, M. Sayah a indiqué que cette enquête a révélé trois points essentiels : « La drogue est présente partout en Algérie, aussi bien en milieu urbain que rural, elle touche toutes les franges de la société », « Elle touche plus particulièrement les jeunes

dont la tranche d'âge se situe entre 12 et 35 ans ». Pour faire face à ce phénomène, M. Sayah a souligné qu'une seconde stratégie nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie est en cours d'élaboration par l'Office national afin d'être soumise au gouvernement pour approbation. Après avoir réalisé le Programme d'orientation de lutte contre la drogue et la toxicomanie (2004-2008) en collaboration avec les départements ministériels, l'Office œuvre actuellement à son évaluation pour cerner les lacunes et formuler des recommandations à employer dans l'élaboration du plan directeur pour le quinquennat 2011-2015, a-t-il ajouté.

APS

Réunion des chefs d'état-major des pays du sahel à Tamanrasset

Dans le cadre de l'évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans notre sous-région et dans le sillage des dispositions prises pour la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, au sein du comité d'Etat-Major opérationnel conjoint issu de la réunion des chefs d'Etat-Major de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger tenue à Tamanrasset les 12 et 13 août 2009, une réunion du Conseil des chefs d'Etat-Major des pays concernés se tiendra aujourd'hui 26 septembre 2010 au niveau du siège du commandement de la 6^e région militaire à Tamanrasset.

Les chefs d'Etat-Major procéderont, à cette occasion, à un échange d'informations et d'analyses à même d'établir un bilan exhaustif des activités et actions effectuées pour la concrétisation d'une stratégie commune de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Réalisation de 64 centres de désintoxication

Pour faire face au problème de la toxicomanie, qui sévit de plus en plus au sein de la jeunesse algérienne, quelque 64 centres de désintoxication et 53 centres intermédiaires de soins aux toxicomanes (CIST) ont été réalisés en Algérie.

« Un total de 11 centres de désintoxication et 53 CIST, dont certains sont fonctionnels, sont répartis sur tout le territoire national pour prodiguer conseils, soins et soutien psychologique aux toxicomanes », a déclaré, hier à Alger, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, à l'occasion de l'ouverture d'un Séminaire régional de formation sur la prise en charge des toxicomanes. En effet, en plus des deux centres de désintoxication de Blida et Oran et les trois centres intermédiaires de Sétif, Annaba et Alger, douze autres structures ont déjà ouvert leurs portes. D'ailleurs, un vaste programme de formation a précédé l'ouverture de ces centres pour assurer leur encadrement et leur fonctionnement.

Ce programme s'est traduit par l'organisation d'un Séminaire national de formation des médecins spécialistes et de trois séminaires régionaux de formation pour les médecins et psychologues qui ont rassemblé 120 séminaristes. Dans le même contexte, le ministre a annoncé la mise en place d'un programme spécial pour la prise en charge des toxicomanes au niveau des prisons et, dans une première étape, au niveau des pénitenciers d'El Harrach et de Chlef.

Par ailleurs, il a indiqué qu'une enveloppe financière de 233 milliards de dinars a été allouée au ministère de la Santé qui peut, ainsi, s'acquitter convenablement de ses missions. Pour sa part, le directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Abdelmalek Sayah, a tiré la sonnette d'alarme sur la recrudescence du phénomène de la toxicomanie en Algérie.

« On enregistre en Algérie une consommation, non seulement de résine de cannabis, mais aussi de cocaïne et d'héroïne », a-t-il indiqué. Le directeur a rappelé que la loi algérienne a reconnu en 2004 le « statut de malade » au toxicomane, en lui évitant toute poursuite judiciaire s'il accepte de se faire soigner dans les centres spécialisés.

Le professeur Ridouh a appelé, de son côté, en sa qualité de membre du Comité national de lutte contre la toxicomanie, à l'organisation d'un congrès international sur le thème « Toxicomanie et prisons ». Il a expliqué que la prise en charge des toxicomanes dans les prisons est nécessaire pour lutter efficacement contre ce fléau.

A. B.

APRES AVOIR RÉUNI L'UNPEF ET LE SNTE

BENBOUZID VA RENCONTRER LE CNAPEST ET LE SNAPEST

Cette ouverture au dialogue s'inscrit, selon le département de Benbouzid, dans le cadre de la politique de dialogue et de concertation avec les partenaires sociaux et vise à trouver les solutions adéquates aux préoccupations des personnels du secteur.

PAR AMEL BENHOCINE

Les réunions de concertation présidées par le ministre de l'Éducation nationale avec les syndicats autonomes se poursuivent au cours de cette semaine. Après avoir réuni l'Union nationale des professeurs de l'enseignement fondamental (UNPEF), puis le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), respectivement les dimanche et lundi passés, c'est au tour du Conseil national des professeurs de l'enseignement technique et secondaire (CNAPEST) et celui du Syndicat national des professeurs de l'enseignement technique et secondaire (SNAPEST), de s'asseoir autour de la table de concertation. Cette ouverture au dialogue s'inscrit, selon le département de Benbouzid, dans le cadre de la politique de dialogue et de concertation avec les partenaires sociaux et vise à trouver les solutions adéquates aux préoccupations des personnels du secteur. Visant beaucoup plus à apaiser les tensions caractérisant la relation tutelle-syndicat, cette démarche se veut un acte de réconciliation entre les deux parties qui, des années durant, n'ont cessé de se contre-attaquer. Il faut dire que, contrairement à la rentrée scolaire précédente, où les mouvements de grève ont retenti dès les premiers jours des cours,



Boubekeur Benbouzid, ministre de l'Éducation nationale.

dans une ambiance fort électrique, cette année la situation s'annonce fluide.

Les syndicats comme le ministère, ont remarquablement baissé le ton dans l'éventuel but de désamorcer cette crise qui perdure, dont les élèves en payent le prix cher. Contacté hier à ce propos, le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba, nous a affirmé que le rendez-vous, fixé pour mardi prochain, est capital pour la reprise du dialogue. Il a estimé que le dialogue demeure le seul chemin qui mène vers le dénouement de la crise qui sévit dans le secteur ces dernières années. D'autre part, interrogé sur la nature des discussions à aborder lors de cette rencontre avec le secrétaire général du ministère de l'Éducation, M. Boudiba a indiqué que les discussions porteront, en premier lieu, sur les dossiers de la plateforme de revendications des enseignants, non encore prises en charge. Cela concerne notamment le dossier des œuvres sociales, la médecine du travail et celui de la retraite. Seul le dossier du régime indemnitaire des personnels de l'éducation, rappelons-le, a été satisfait jusqu'à présent, et ce, le mois de février dernier.

Notre interlocuteur a affirmé que le volet socioprofessionnel et pédagogique

sera également au menu de la rencontre. Outre la question des logements de fonction des corps éducatifs, le problème de la surcharge des classes et celui des programmes pédagogiques prendront leur part en cette réunion de travail. Pour remédier à cette situation, souligne M. Boudiba, il faudrait impliquer les partenaires sociaux dans les commissions pédagogiques installées à cet effet. Dans le même sillage, il est à signaler que le second invité de la semaine est le Snapest.

Son porte-parole, Meziane Meriane, nous a affirmé qu'une invitation à une réunion de travail pour le 29 septembre prochain lui a été transmise. Il a indiqué, à ce sujet, que le menu de sa réunion sera élaboré en coordination avec le bureau national du Snapest afin de toucher à tous les problèmes que rencontrent les travailleurs au niveau de l'ensemble des wilayas du pays.

A noter enfin que le département de Benbouzid a programmé un second rendez-vous avec les mêmes syndicats pour la fin du mois en cours. Une ultime réunion qui a pour but de clore les discussions et établir une feuille de route commune devant assurer une année scolaire des plus calmes.

A. B.

ACHAT DE VÉHICULES AUPRÈS DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILE

DE MAUVAISE SURPRISE EN DÉSAGRÉMENT

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

De plus en plus de citoyens qui achètent des véhicules neufs directement chez des concessionnaires se retrouvent déçus par leur achat. Ils se plaignent de recenser plusieurs problèmes dans divers compartiments de la voiture. En effet, notre rédaction a été destinataire d'un courrier, également transmis à plusieurs journaux, où un citoyen se plaint d'avoir été « arnaqué par un concessionnaire automobile ». Le plaignant affirme s'en être rendu compte après avoir eu un accident. A sa stupéfaction, l'accident lui révèle encore plus de surprises.

Beaucoup d'Algériens font face à cette situation. Ils achètent des véhicules auprès des concessionnaires, mais c'est après expertise du véhicule chez un tiers personne qu'ils se rendent compte du mauvais état du véhicule qui a été vendu comme étant neuf.

Il y a donc lieu de se demander si il faut

être victime d'un accident pour découvrir la mauvaise nouvelle, en dépit de toutes les garanties que donnent ces concessionnaires qui, faut-il le rappeler, représentent de grandes marques automobile ?

Dans son courrier le client écrit que « SENIA AUTO ORAN m'a vendu le 11/07/2010 une Peugeot 207 Platinum accidentée et déclarée comme neuve ». Et d'ajouter : « En effet, suite à un accident de pare-brise le 23/08/2010, j'ai découvert que la voiture avait été accidentée et réparée avant de m'être livrée comme neuve ».

Il découvre aussi plusieurs autres aléas dans son véhicule, à l'instar de la tôle, des creux de boulons et autres. Ce constat amer, dit-il, a été fait après « avoir effectué une expertise ». Il s'est indigné du manque de considération vis-à-vis de ses multiples rapprochements dudit concessionnaire et de Peugeot Algérie.

Contacté par le *Midi Libre*, le concessionnaire en question nous confirme avoir reçu et pris en considération les réclama-

tions du plaignant. Cependant, nous explique le responsable chargé de l'après-vente de SENIA AUTO ORAN, « le client en question, après avoir eu son accident, ne s'est nullement rapproché de nos services pour les réparations, sachant que son véhicule est toujours sous garantie ».

De ce fait, ajoute-t-il, « nous ne pouvons en aucun cas prendre en considération une expertise effectuée en dehors de nos locaux, en plus du fait qu'il n'est pas évident de savoir dans quelles conditions le pare-brise a été retiré chez le réparateur où il s'est rendu en premier lieu ». Le client explique aussi dans son courrier que le concessionnaire « lui avait procuré une 207 Platinum disponible sur le réseau alors que toutes les 207 Platinum étaient déjà vendues ». Le responsable après vente dudit concessionnaire, pour sa part, rétorque que les véhicules peuvent être fournis en ayant recours au réseau de distribution, quand le modèle, dit-il, n'est pas en stock.

M. B.

BAISSE PERSISTANTE DES IMPORTATIONS DE L'ALGÉRIE

Des opérateurs sollicitent un allègement du dispositif réglementaire

Le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'Rakech, a demandé la contribution des banques pour aider financièrement les entreprises, notamment les PME, non seulement pour leur mise à niveau, mais également pour aplanir les difficultés inhérentes aux importations.

PAR AMAR AOUIMER

La chute de 15 % du volume des importations de l'Algérie durant le mois d'août montre l'incapacité des opérateurs économiques à pouvoir augmenter leurs activités importatrices comme dans le passé. Certains chefs d'entreprise et responsables d'organisations patronales estiment que l'instauration du crédit documentaire (Credoc) constitue un frein pour les importations de biens et d'équipements.

Ainsi, le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'Rakech, a demandé la contribution des banques pour aider financièrement les entreprises, notamment les PME, non seulement pour leur mise à niveau, mais également pour aplanir les difficultés inhérentes aux importations.

Ce constat démontre, donc, la baisse du niveau des importations de l'Algérie durant le mois d'août qui ont connu, selon le centre de documentation d'information et des statistiques des douanes, une courbe descendante chiffrée à près de 15 % en termes de montant financier en passant à 2,9 milliards de dollars en août 2010, contre 3,4 milliards de dollars pendant la même période l'année 2009. Les données chiffrées du CNIS font état de baisses importantes de deux groupes de produit, à savoir les biens d'équipements avec une diminution de l'ordre de 26,25 %, passant à 1 milliard de dollars contre 1,46 milliard de dollars l'année précéden-



Boualem M'Rakech, président de la Confédération algérienne du patronat.

te. Quant aux biens de consommation non alimentaires, ils ont aussi subi une réduction nette en matière d'importations puisqu'elles sont tombées à moins de 25,76 % en totalisant 490 millions de dollars contre 660 millions de dollars en 2009. Les statistiques du CNIS montrent que cinq produits classés dans le groupe des biens d'équipement ont enregistré une baisse, en ce sens que les produits sanitaires tel que la robinetterie, ont connu donc une chute de l'ordre de 38 % alors que les importations de véhicules de transport public de voyageurs et de marchandises ont également dégringolé atteignant moins de 24 %. S'agissant des bulldozers et des pompes à air, ces deux produits ont chuté respectivement de 20 et 17 %. De nombreux entrepreneurs privés ne sont pas en mesure de prendre en charge les importations par le biais du Credoc dont ils jugent la procédure ban-

caire lente. Ils estiment aussi que le montant de 2 millions DA auquel ils ont droit sans passer par le Credoc pour l'acquisition de biens d'importation n'est pas suffisant pour optimiser leurs importations et leurs imputs nécessaires au fonctionnement de leurs usines et unité de production.

Tandis que les importations du thé et du café ont baissé de plus de 51 %, les autres produits alimentaires ont connu une hausse significative durant le mois d'août au point où les importations de sucre et produits dérivés ont grimpé de près de 58 %, les légumes secs (45%), les produits laitiers (21 %), les viandes (15%) et les semoules, céréales et farines (plus de 18%). Cela s'explique, notamment, par la surconsommation de produits alimentaires de large consommation pendant le mois sacré du Ramadhan.

A. A.

CRÉATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES D'ASSURANCE (EHEA) À ALGER

14 compagnies en partenariat pour un business plan

L'objectif du projet de création de l'École des hautes études d'assurance (EHEA), qui a été officiellement ouverte mercredi dernier à Alger, par le président de l'Union des assurances et réassurances (UAR), Amara Latrous, consiste notamment à former de hauts cadres et les études dans les métiers de l'assurance.

Ce projet a été rendu possible à la suite du règlement, en 2008, du vieux contentieux entre l'Algérie et la France dans le secteur des assurances, comme l'a indiqué le secrétaire général du ministère des Finances.

Après l'annonce officielle de la création de cette école en présence de plusieurs directeurs de sociétés d'assurances, le premier cours inaugural a été donné, le jour même de son officialisation, par le président du Macif,

Gérard Andreck, Doté d'un capital de 28 milliards de dinars, (environ 280 millions d'euros), cette école est le résultat et le fruit d'un partenariat de plusieurs compagnies d'assurances.

Les actionnaires de quatorze sociétés d'assurances détiennent ce capital suivant une procédure de parts égales.

Les compagnies d'assurances ayant souscrit à ce capital sont la CNMA, le CIAR, Trust Algeria, Alliance Assurances, Salama Assurances, la 2A, la SGCI, la Cash, la Cagex, la SAA, la CCR, la CAAR et enfin la CAAT. Cependant, de nombreuses sociétés d'assurances n'ayant pas été partie intégrante de ce contentieux et litige ont regagné ce projet en adoptant son règlement.

Se démarquant de ce projet de création de l'EHEA, la compagnie d'assurance Cardif El Djazair revendique un véritable

plan business, selon son directeur général, François-Xavier Hussenot, expliquant sa décision par le fait qu'il n'a pas refusé « d'entrer dans le capital, car nous avons tout simplement conditionné cela par la mise en place d'un business plan », précisant qu'il a des chiffres à soumettre au conseil d'administration.

Suivant un processus rigoureux, pas moins de quinze cadres triés sur le volet suivront un cycle de formation à raison de deux jours par mois et ce durant une année.

Les cours seront dispensés à l'Institut supérieur de gestion et de planification de Bordj El-Kiffan sachant que chacun des premiers modules sera assuré par une compagnie d'assurance dont cinq par les sociétés françaises membres de cette école qui ont garanti un financement de l'ordre de 150 mille euros.

A. A.

SELON L'ONS

Légère baisse du taux d'inflation annuel à 4,9% en août 2010

Le rythme d'inflation annuel en Algérie se situait à 4,9% en août, en légère baisse par rapport à celui de juillet (5,1%) et juin (5,4%), malgré la traditionnelle hausse des prix enregistrée durant chaque mois de Ramadhan, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Pour le mois d'août, qui a coïncidé avec le mois du Ramadhan, l'indice général des prix à la consommation a connu une hausse de 1,7% par rapport au mois de juillet, indique l'Office qui explique cette variation par "la forte demande" qui caractérise le mois sacré. Cette évolution, qui intervient après une baisse, quoique légère (0,5%), relevée en juillet, traduit une augmentation sensible des prix des biens alimentaires de 3,5%.

Les produits agricoles frais se sont distingués avec un relèvement de 8,3% en un mois. Des accroissements substantiels de prix sont observés pour certains produits, notamment la viande de poulet (24,2%), le poisson frais (19,14%), les fruits frais (17,2%) et les légumes frais de près de 10,3%.

En revanche, les prix des produits industriels ont enregistré une légère baisse d'environ de 0,3% due essentiellement à une baisse des boissons non alcoolisées (7,1%), café-thé-infusion (1,02%), sucre et produits sucrés (0,9%) et huiles et graisses (0,6%).

En août 2010 et par rapport au même mois de l'année dernière, le niveau moyen des prix des biens alimentaires a augmenté de 3,7%, avec 2,9% pour les produits agricoles frais et 4,3% pour les produits alimentaires industriels.

Les produits manufacturés, quant à eux, ont augmenté également de près de 4,8% et les services de 3%, détaille l'ONS.

La variation de l'ensemble de ces produits sur les huit premiers mois 2010 par rapport à la même période 2009, s'affiche à 4,45%, en raison surtout de la hausse des prix des biens alimentaires avec 5,76%.

Les produits agricoles frais ont augmenté de 5,20% avec des pics pour les fruits frais (33,1%), les poissons frais (16,62%), et les viandes ovine et bovine avec respectivement 8,4% et 13,37%.

La même tendance a été remarquée pour les produits alimentaires industriels avec +6,22%. La hausse la plus prononcée a été enregistrée par les sucres et les produits sucrés (35,68%), boissons non alcoolisées (18%) et les huiles et graisses avec 6,55%.

Au cours des huit premiers mois 2010, tous les "produits de consommation du panier", représentatifs de la consommation des ménages, ont enregistré des hausses, les plus importantes étant celles du groupe "alimentation-boissons non alcoolisées" (5,76%), meubles et articles d'ameublement (3,30%), "santé-hygiène corporelle" (2,66%), "habillement-chaussures (2,42%) et "logement et charges" avec 2,14%.

APS



FIN DES VACANCES SCOLAIRES

LE SOULAGEMENT DES MAMANS

Le soulagement des mamans à la reprise scolaire est parfaitement compréhensible. En effet trois longs mois de vacances sont synonymes de trois mois de fatigue supplémentaire pour ces mamans tenues d'amortir la turbulence et le trop-plein d'énergie de leurs enfants.

PAR HASSIBA ABDALLAH

La rentrée scolaire, chaque année, est pour beaucoup de mères au foyer ou travailleuses synonyme de soulagement. Car il faut s'occuper des enfants, leur trouver des activités saines, ce qui loin d'être évident en milieu urbain avec la prolifération inquiétante des nombreux maux sociaux qui n'épargnent malheureusement pas les plus jeunes. De ce fait les mamans sont confrontés à de véritables cas de conscience : laisser leurs enfants s'ébattre en toute liberté dans les cités, avec les risques loin d'être exagérés qui les guettent, ou les garder enfermer avec soi dans des appartements exigus, cela pour les femmes au foyer, ou les confier à des nourrices pour les mères travailleuses. On peut, dans ces conditions, aisément comprendre le soulagement des mamans avec la reprise scolaire. Trois longs mois de vacances pour les enfants et donc trois mois de fatigue supplémentaire pour les mamans tenues d'amortir la turbulence et le trop-plein d'énergie de leurs enfants. La tâche d'une mère est à plein temps et ne saurait souffrir d'un répit, il faut faire à manger, donner leurs bains aux enfants, jouer avec eux, les surveiller constamment... cela en plus des innombrables tâches ménagères, avant de s'effondrer en fin de journée vidée de toutes ses forces, cela dans le cas où l'enfant n'est pas malade, car



Garder un enfant, une occupation à plein temps.

dans le cas contraire il faut encore le veiller. La maman est obligée, pour ses courses, de prendre avec elle ses enfants, ce qui n'est pas une sinécure, souvent ces sorties avec les enfants se transforment très vite en galère quand l'enfant est fatigué ou décide d'être capricieux. « J'attendais la rentrée scolaire avec impatience », nous avoue une maman abordée devant le portail d'une école où elle venait de déposer ses enfants. Elle nous explique : « Quand les enfants sont en classe le matin je peux me consacrer à mes tâches ménagères et à la préparation des repas en toute tranquillité. En rentrant à midi ils n'ont que le temps de déjeuner avant de retourner en classe, je peux donc me relaxer devant la télé, faire une sieste ou rendre visite à des amis ou membre de la famille avant leur retour ». Ainsi la plupart des mamans trouvent que l'école est la solution la plus simple et la plus économique pour avoir un peu de temps à soi. Les femmes actives, quant à elles, ne peuvent consacrer beaucoup de temps à leurs enfants du fait de leurs occupations professionnelles qui se poursuivent par celles domestiques en

fin de journée. Pour elles donc la solution idoine reste le recours aux nourrices. L'une de ces mamans travailleuses nous parle d'un choix pas toujours facile pour une mère : « Je n'ai pas vraiment eu le choix. Mes parents et ma belle-famille ne pouvant s'occuper de mon enfant, j'ai fait donc appel à une nourrice ». Beaucoup de mamans sont dans le même cas et sont donc très nombreuses à permettre à d'autres mères au foyer de boucler leurs fins de mois en gardant des enfants. Les grands-parents, quand ils ne sont trop âgés, sont l'autre solution, mais de nos jours les grands-parents ont leur propre vie et ils ne peuvent prendre à plein temps la responsabilité d'enfants hyperactifs. Ainsi la solution des nourrices reste la plus raisonnable même si la plus onéreuse. Les mamans ayant trouvé la "bonne" nourrice ont de ce fait l'esprit libéré car sachant que leurs enfants sont en sécurité qu'ils sont surveillés, nourris, accompagnés à l'école et récupérés à la sortie des classes avant qu'elles ne reprennent elles-mêmes le jeu en fin de journée.

H. A.

BENTALHA, CITÉ DES 700-LOGEMENTS

MAL-VIVRE ET CHÔMAGE

PAR ABDELHAMID MEGHICHE

La cite des 700-Logements à Bentalha a accueilli les rescapés du massacre du 19 septembre 1997 perpétré par les hordes terroristes. Aujourd'hui et en dehors d'une amélioration notable de leurs conditions de vie tout n'est pas rose pour ces familles qui viennent de commémorer à la mémoire des deux mille victimes ce tragique évènement ayant marqué leur vie à jamais.

En dépit du recasement d'une partie des familles des victimes dans de nouveaux appartements dans cette cité urbaine au sein de laquelle la plupart des chefs de famille sont ou handicapés ou chômeurs. Le chômage concerne en réalité la majorité des personnes en âge de travailler et de ce fait l'oisiveté et tous ses corollaires guette la couche juvénile souvent infligée par les fléaux que les services concernés s'efforcent de combattre sans répit. Même l'ouverture, en 2007, d'une annexe de l'Agence nationale de l'emploi, Anem, n'a réussi à

absorber qu'un minime taux de ce chômage handicapant. La situation est loin d'être reluisante dans le reste de la localité qui a par ailleurs bénéficié de travaux d'embellissement qui donne à ces sites semi-ruraux un aspect pimpant mettant un peu de baume aux cœurs des familles. Cette localité abrite plus de trois mille habitants après le retour de la population qui l'avait déserté en 1997. Des projets de reconstruction ont été engagés dans différents aspects socio-économiques afin de permettre le retour progressif des centaines de familles réfugiées un peu partout dans les zones urbaines à forte concentration humaines et où elles ont végété depuis dans une insupportable précarité. En dépit de toutes les insuffisances qui minent leur quotidien les résidents de Bentalha s'estiment heureux d'avoir recouvrer des toits décentes et de pouvoir jouir des commodités urbaines mises en place à leur profit. Leur souci premier reste pour le moment la prise en charge des jeunes et donc mettre fin à un chômage ravageur.

A. M.

BARAKI

Mise en service de nouvelles technologies d'accès à Internet

Les équipements MultiServices Nœud Access sont enfin arrivés dans la localité de Benghazi à Baraki.

Ainsi, lors d'une cérémonie supervisée par Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et Télécommunication, il a été procédé à la mise en service de ce procédé sophistiqué permettant l'accès à l'Internet haut débit. « Ce sont des équipements relatifs à la téléphonie fixe et à l'Internet, mais avec un minimum de complications » explique un ingénieur des NTIC, lequel met en avant les bénéfices de cette technologie. Les résidents de Benghazi peuvent dorénavant avoir accès à Internet, via l'acquisition de ces équipements cédés au prix de deux mille dinars. M. Dahmoune directeur de l'agence de AT à Benghazi précise que d'autres lots de MSNA seront bientôt mis sur le marché au profit des usagers des localités avoisinantes, soit les communes de Sidi Moussa et des Eucalyptus, « C'est une simple question de temps », explique M. Dahmoune. Ce dernier souligne, par ailleurs, que pas moins de cinq sites non aménagés et d'autres abandonnées verront leur réhabilitation, à moyen terme, pour être dotés dans les mois prochains de réseaux MSNA. Toutefois les citoyens qui ne manquent pas de saluer cet essor technologique aspirent à ce que les capacités d'entretien des actuels réseaux du téléphone fixe et d'Internet soient renforcées pour améliorer les connexions dans la région.

A. M.

JARDIN D'ESSAI

L'engouement des visiteurs ne se dément pas

Le Jardin d'Essai d'El Hamma continue à être pris d'assaut quotidiennement par les visiteurs. Adultes, adolescents, enfants... venus des différentes communes de la capitale, y étaient présentes, le week-end dernier pour y jouir de son climat à nul autre pareil. Samira une mère de famille nous affirme que ce climat lui permet de « reprendre son souffle après la rentrée de cette année où tout s'est fait très rapidement. Au moins les enfants peuvent découvrir les richesses du jardin tout en s'amusant ». Avec sa flore tropicale, le jardin est classé parmi les 5 plus importants jardins du monde. Après une traversée du désert il a retrouvé son public entre étudiants, touristes et flâneurs. L'arbre, ayant servi au tournage de Tarzan est toujours là. Slimane, un jeune visiteur nous dit qu'il aime bien cet endroit calme où il peut se relaxer et jouir de la bonne qualité de l'air. Le Jardin d'Essai dispose d'une salle dans laquelle les expositions sous le thème de la nature sont diverses et régulières... Il a aussi son école de l'environnement pour les enfants, unique en Algérie, qui reçoit des centaines d'enfants au sein de ses 5 ateliers (dessin nature, taxidermie, ornithologie, plantes médicinales, jardinage). Le Jardin d'Essai propose la 1^{ère} station de transformation des déchets en compost. Son zoo abrite lion, tigre, léopard, crocodile, fennec... Lamia, une lycéenne préparant un projet d'études, nous dira : « Après la découverte de ce petit paradis on a convenu avec mes amis d'y revenir chaque samedi ».

K. H.



RÉINTRODUCTION DU CERF DE BARBARIE

NAISSANCE DU PREMIER FAON

La naissance du faon a doublement ravi les chercheurs du centre cynégétique de Zeralda et les spécialistes de la conservation des forêts de Skikda. L'heureux événement est arrivé après une première déception suscitée par la mort d'une biche adulte.

PAR MOHAMED SEGHIR

Une bonne nouvelle est venue égayer l'ambiance qui règne au sein de l'équipe chargée de l'opération de réintroduction du cerf de barbarie au niveau des forêts du massif forestier de Collo. Une biche faisant partie des spécimens nouvellement introduits vient en effet de donner naissance à un petit faon. La naissance du faon a doublement ravi les chercheurs du centre cynégétique de Zeralda et les spécialistes de la Conservation des forêts de Skikda. L'heureux événement est arrivé après une première déception suscitée par la mort d'une biche adulte. En plus la maman biche qui vient de mettre bas n'a que deux années d'âge alors que la période de fécondité de cette espèce se situe plutôt aux environs de trois années, ce qui constitue en soit une preuve irréfutable d'une bonne adaptation des animaux à leur nouvel environnement. L'opération de réintroduction du cerf de barbarie au niveau du massif forestier de Collo qui fut son habitat



Massif de Collo où s'opère la réintroduction du cerf de barbarie.

naturel pendant de nombreux siècles et jusqu'aux années 50, a débuté en 2008 suite à l'introduction d'un couple de cerfs et de leur faon femelle. Celle là même devenue depuis, adulte et qui vient de donner naissance au petit faon. Les responsables de la Conservation des forêts de la wilaya de Skikda ont dû construire un enclos de plus de 56 hectares de superficie où ont été parqués les animaux pour leur permettre de s'adapter, sans le moindre risque exogène, à leur nouvel habitat. Avec la naissance du petit faon tout semble permis et il est même envisagé d'introduire d'autres spécimens pour renforcer le nombre de cerfs placés dans l'enclos qui sera également appelé à être élargi pour atteindre les 112 hectares au lieu des 56 hectares actuels. Le centre cynégétique de Zeralda envisagerait même la capture d'un mâle et de trois femelles au niveau du parc naturel

d'El Kala pour renforcer les effectifs de cerfs placés dans l'enclos du massif de Collo. Au-delà de la volonté affichée de vouloir repeupler les forêts de la région en espèces animales disparues depuis fort longtemps en raison de la chasse excessive, du braconnage et des feux de forêt notamment, l'encouragement de l'écotourisme demeure également l'un des objectifs escomptés par les initiateurs de cette expérience. L'éducation écologique des plus jeunes surtout étant une aspiration affichée par tous les amoureux de la nature et les défenseurs de l'environnement. Il y a lieu de rappeler que plusieurs lâchers de faisans communs ont eu lieu depuis 2006 et sur plusieurs années consécutives au niveau de la zone humide de Guerbes-Senhadja, s'étendant sur 40 mille hectares de superficie et qui se situe à l'est de la wilaya de Skikda.

M. S.

BENAZZOUZ

Ouverture de deux bibliothèques communales

La daïra de Benazzouz située à l'est de la wilaya de Skikda a bénéficié de plusieurs projets réalisés tout récemment parmi lesquels figurent deux bibliothèques communales qui viennent d'ouvrir leurs portes à Bekkouche Lakhdar et à la commune chef lieu de daïra. Ces deux infrastructures ont été réalisées dans le cadre d'un programme dont ont pratiquement bénéficié l'ensemble des communes de la wilaya où des infrastructures similaires ont été réalisées. Le nouveau stade de football de la commune de Bekkouche Lakhdar vient également d'être doté d'une nouvelle pelouse synthétique représentant un investissement de 08 milliards de centimes. Les services de l'état civil de la commune de Benazzouz, sont désormais installés dans de nouveaux locaux mieux adaptés à leurs missions et qui ont été réalisés dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux citoyens par les différentes administrations publiques pour un coût avoisinant les 02 milliards de centimes.

OUED CHADI

Réalisation de 100 logements ruraux

Les travaux de réalisation de 100 logements ruraux implantés sur le site de l'Oued Chadi situé sur les hauteurs de Stora sont sur le point d'être achevés. Un coup d'accélérateur vient d'être donné à la cadence des travaux d'aménagement en cours sur injonction des autorités locales pour pouvoir attribuer ces logements dans les meilleurs délais aux habitants des gourbis qui ont longtemps défiguré l'un des plus beaux sites naturels de la côte de Skikda. Les responsables concernés ont été d'ailleurs instruits afin de veiller à ce que l'attribution de ces logements soit équitable pour faire bénéficier ceux qui le méritent réellement parmi les habitants de la région. Ce projet dont la réalisation a été confiée à l'agence foncière de la wilaya pour un coût global dépassant les 13 milliards de centimes fait partie d'un vaste programme d'environ 10 logements ruraux accordé à la wilaya de Skikda et dont une grande partie a été déjà réalisée.

M. S.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU COLONEL ZIGHOUD YUCEF

IL Y A 54 ANS DISPARAISAIT "SI AHMED"

La commune de Sidi Mezghiche a commémoré, le weekend passé, le 54e Anniversaire de la mort du Chahid, le colonel Zighoud Youcef, "Si Ahmed" pour ses compagnons de lutte, commandant de la wilaya II historique, membre du groupe des 22 et l'un des principaux artisans de la glorieuse révolution de Novembre 54 et considéré comme l'un de ses chefs les plus charismatiques.

A cette occasion, les compagnons d'armes du martyrs encore de ce monde, les autorités civiles et militaires de la wilaya de Skikda et un grand nombre de Moudjahidine et de citoyens venus de plusieurs régions de l'Est du pays, se sont rendus, au douar « El Hamri » sur les hauteurs de la commune de Sidi Mezghich pour prendre part à la cérémonie de recueillement organisée à la mémoire du martyr. Une cérémonie ponctuée par la levée des couleurs nationales, la récitation de la Fatiha et le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée au lieu exact où ce digne fils de l'Algérie est tombé au champ d'honneur, un certain 23 septembre 1955.

Zighoud Youcef, né le 18 Février 1921, dans une famille humble de Condé Smendou, village qui, aujourd'hui, porte son nom dans la wilaya de Constantine, adhéra très jeune au Parti du peuple algérien et fut même élu sur la liste du MTLD aux élections municipales de 1948.

Son activisme est vite repéré par la police française notamment en sa qualité de membre fondateur de l'organisation spéciale l'OS, il fut arrêté et incarcéré à la prison de la ville d'Annaba, après le démantèlement de celle-ci en 1950. Il réussit néanmoins à s'évader de son lieu d'incarcération en 1953 pour poursuivre la lutte dans la clandestinité. Il participa activement, en sa qualité de membre du groupe des 22, au déclenchement de la révolution armée le 1er Novembre 1954 et fut nommé adjoint du chahid Didouche Mourad avant de lui succéder à la tête de la zone II du nord constantinois.

En sa qualité de 1er responsable politique et militaire de cette zone, Zighoud Youcef, organisa et dirigea les offensives du 20 Août 1956. Ces offensives ont provo-

qué une réaction des plus barbares des Français qui n'ont pas hésité à commettre un véritable génocide en assassinant dans des conditions abominables plus de 12 mille civils à Skikda ville et dans ses environs immédiats. Les représailles sauvages des Français contre la population civile ont surtout provoqué le divorce définitif entre les deux communautés et la flamme de la révolution a été ravivée de plus belle.

Une année plus tard alors que le colonel était sur le chemin du retour de la vallée de la Soummam où il prit part au congrès du même nom auréolé de l'exploit retentissant tant sur le plan intérieur qu'international des offensives du 20 août 55, il tomba dans une embuscade tendue par l'armée coloniale au lieu dit "Mechtat El Kharba" du Douar El Hamri, près de Sidi Mezghiche. Zighoud Youcef tomba sous les balles ennemies les armes à la main après avoir livré une résistance héroïque aux soldats coloniaux. Il entreprit, avant de rejoindre tous les justes dans un monde meilleur, en sa possession.

M. S.



BEJAIA, PLAN QUINQUENNAL 2010-2014

L'AMBITIEUX PROGRAMME DE LA WILAYA

La wilaya de Béjaïa a bénéficié, pour le plan quinquennal 2010-2014, d'un programme ambitieux pour un essor considérable qui touche tous les secteurs d'activités.

PAR : MUSTAPHA LAOUER

Le secteur de la santé, avec une cagnotte de douze milliards de dinars, verra la réalisation d'un hôpital de 500 lits pour le CHU, la réalisation de quatre polycliniques et l'aménagement et l'équipement des structures de la santé au niveau des communes. Le secteur de l'éducation a bénéficié d'une enveloppe de huit milliards de dinars pour la réalisation de 10 lycées, 13 collèges, 337 salles de classes, 28 internats, demi-pension et cantines ainsi que 29 infrastructures sportives. Le secteur de l'énergie a, quant à lui, bénéficié d'un programme de gaz de ville pour le raccordement de 50 mille foyers ce qui permettra ainsi de porter le taux de la wilaya à plus de 60% en 2014. Dans ce cadre, Béjaïa est l'une des dernières wilayas qui traîne avec un faible taux de raccordement de gaz de ville estimé à 32%. Le programme comporte aussi le raccordement de 3.410 foyers en électricité. L'enveloppe allouée à ce secteur est de 9,5 milliards de dinars. L'enseignement supérieur verra la réalisation de 9 mille places pédagogiques, 4.500 lits d'hébergement et 150 logements avec une enveloppe financière de 6,5 milliards de dinars. L'agriculture a bénéficié de 5,5 milliards de dinars pour le développement de l'agriculture et du monde rural dans le cadre de trois dispositifs, à savoir le fonds de développement rural, le fonds national de développement des investisseurs agricoles et le fonds national de régulation de la production agricole. Pour la jeunesse et des sports, le secteur a acquis trois milliards de dinars pour la réalisation de deux salles omnisports de 500 places, 11 maisons de jeunes, 7 complexes sportifs de proximité, 8 salles polyvalentes, 4 auberges de jeunes, 16 aires de jeux, 5 piscines, 2 terrains de football et de camps de jeunes. La justice, avec trois milliards de dinars, aura à réaliser une cour de justice et un tribunal administratif à Béjaïa. Par ailleurs, et toujours dans le même plan, le secteur de l'intérieur et des collectivités locales verra la réalisation de 20 projets au



Aérogare de Béjaïa

profit de la DGSN, 12 projets pour la Protection civile avec un montant accordé de 2,5 milliards de dinars. Ces projets permettront de mieux renforcer la couverture sécuritaire à travers la wilaya. Le secteur de la Formation professionnelle n'est pas resté en marge, puisqu'il vient de bénéficier d'un programme de réalisation de 7 instituts supérieurs de formation (INSFP), 2 CFPA, 4 bibliothèques et 2 internats avec une enveloppe de 2,3 milliards de dinars. Avec 1,3 milliard de dinars, le secteur de la culture aura à concrétiser plusieurs projets, dont le musée archéologique régional, une salle de 6 mille places type Zénith au niveau de la localité d'Iryahen, une bibliothèque principale à côté de la maison de la culture, un institut régional de formation musicale, ainsi que la restauration de 18 sites culturels et la construction du siège de la direction de la culture. Aussi, le secteur de la communication connaîtra une meilleure amélioration avec l'extension de la couverture de la télévision et de la radio au niveau de la wilaya ainsi que la réalisation du réseau de la télévision numérique terrestre (TNT) et du réseau de transmission FH avec un montant global de 1,3 milliard de dinars. En plus de ces importantes affectations par secteur, un montant de près de 3 milliards de dinars est destiné à la réalisation de divers projets dans différents secteurs, comme le plan d'aménagement de la wilaya et le schéma directeur d'aménagement touristique, ainsi que la réalisation de 2 plages d'échouage, 2 centres d'arti-

sanat et une pépinière d'entreprise, 2 marchés de gros couverts, la modernisation des infrastructures postales, des secteurs de la solidarité nationale, des moudjahidine et des affaires religieuses. Les projets inscrits au titre de ce plan pour les transports ainsi que les PCD viendront en complément des 419 milliards de dinars accordés auparavant. Le secteur des transports a bénéficié d'importants projets tels que l'étude de réalisation du téléphérique entre Béjaïa et Gouraya, l'étude de faisabilité du tramway de Béjaïa, la réalisation du dédoublement et l'électrification de la voie ferrée entre Béni Mansour et Béjaïa, l'extension de l'aérogare de l'aéroport Abane-Ramdane ainsi que les projets de réalisation de gares routières, stations urbaines et l'étude des plans de transports et de circulation dans la wilaya. Par ailleurs, concernant les plans communaux de développement (PCD), les enveloppes seront notifiées chaque début d'année. Pour la tranche 2010 d'un montant de 1,5 milliard de dinars, les projets sont en cours de réalisation. Cela dit, cette première année du plan quinquennal est déjà dans une phase active où la wilaya a reçu une enveloppe de 23,3 milliards de dinars et que la grande partie des projets inscrits sont soit en phase d'étude soit en phase de procédures administratives soit en cours de réalisation. Ainsi, dans cette optique, tous ces importants projets permettront, une fois achevés, un meilleur décollage socio-économique de la région de Béjaïa.

M. L.

BISKRA

La troupe *Triangle de feu* ravit les amateurs de théâtre

La pièce "132 ans" de Abderrahmane Kaki, interprétée par la troupe "Triangle de feu" de la Protection civile, a subjugué les amateurs du 4e art qui ont pris d'assaut, jeudi soir, la salle de cinéma du complexe thermal Hammam Essalihine de Biskra.

L'assistance n'a pas été avare en applaudissements tout au long du spectacle au cours duquel les sapeurs-pompiers ont troqué avec bonheur leur uniforme avec un habit d'acteurs qui leur va si bien et auquel ils ont fait honneur en rendant, sur scène, toute la profondeur du texte du regretté Kaki.

Ce dernier a choisi cinq dates chargées de symboles pour raconter l'Algérie sous la domination coloniale, depuis l'insurrection de l'Emir Abdelkader, la conscription d'Algériens dans les rangs de l'armée française durant la Première guerre mondiale, les massacres du 8-Mai 1945, la Révolution de Novembre, jusqu'à l'Indépendance nationale. Une fresque magnifique, servie par le jeu tout en subtilité des acteurs, des chorégraphes remarquablement travaillées et une scénographie originale, qui ont permis de "revisiter" avec talent et maîtrise cette œuvre de Kaki, l'une des premières à avoir été montées sur les planches après l'indépendance. La troupe de théâtre de la Protection civile, créée en mai 2006, constituée d'agents (hommes et femmes) de ce corps, en formation à l'école d'El-Hamiz (Alger), a eu, depuis sa création, à présenter "132 ans" aux quatre coins du pays, toujours avec le même succès.

APS

M'SILA

Nouveaux espaces de lecture

De nouveaux espaces de lecture seront mis à partir de 2011 à la disposition du public, dans les zones rurales de la wilaya de M'sila, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya.

Au total, 14 bibliothèques communales, dont les chantiers enregistrent actuellement un taux d'avancement jugé "appréciable", seront réceptionnées avant la fin du premier trimestre 2011 pour offrir plus de 4 mille places aux écoliers, lycéens, étudiants ou simples citoyens désireux de se documenter.

Ces espaces, très attendus par les habitants des zones éloignées de la wilaya seront, après équipement, gérés par de jeunes universitaires résidant dans les communes bénéficiaires de ces infrastructures, dans le cadre des dispositifs d'emplois de jeunes, a-t-on affirmé de même source.

Rappelons qu'une enveloppe de 370 millions de dinars a été mise en place, en 2009 et 2010, pour financer divers projets, dont l'étude, la réalisation et l'équipement d'un institut de musique, l'équipement de 30 bibliothèques communales et la réhabilitation de la maison de la culture Genfoud-Hamlaoui de M'sila.

Au cours de la seule année 2009, le secteur de la culture a réceptionné 6 bibliothèques communales et équipé 21 centres culturels et 6 bibliothèques semi-urbaines, rappelle-t-on.

APS



SOUK-AHRAS

De nouveaux établissements pour personnes âgées

Le secteur de l'Action sociale se renforcera "d'ici le 1^{er} semestre 2011" à Souk-Ahras de plusieurs nouveaux équipements pour la prise en charge des malentendants et des personnes âgées, selon le directeur de cette structure.

Une école pour jeunes sourds-muets sera ainsi livrée dans la commune de Taoura (20 km à l'est de Souk-Ahras). Les travaux de réalisation de cette école qui disposera de soixante places pédagogiques et d'un internat de vingt places sont "totalement achevés" depuis la fin du mois d'août dernier, a ajouté le directeur.

Cet établissement, premier du genre dans la wilaya de Souk-Ahras, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe de quarante-six millions de dinars, en plus de dix millions de dinars pour l'équipement, a encore fait savoir ce responsable.

Cette école devrait mettre fin aux difficultés éprouvées par la cinquantaine d'enfants sourds-muets et malentendants, poursuivant leur scolarité dans des établissements spécialisés des wilayas voisines et dans une classe intégrée à l'école Ibn Khaldoun du chef-lieu de wilaya, a affirmé le directeur de l'Action sociale.

Les responsables de l'Action sociale ont proposé, en outre, la réalisation d'une école de jeunes aveugles dans la ville de Souk-Ahras pour mettre fin aux

difficultés rencontrées par quelque vingt-huit malvoyants contraints à étudier dans une école spécialisée à Oum El-Bouaghi.

La commune de M'daourouch (35 km de Souk-Ahras) réceptionnera, durant la même période, un foyer pour personnes âgées dont le chantier de construction, ouvert en 2008, accuse un taux d'avancement de 80%. Prévue pour soixante personnes, cette structure disposera d'un réfectoire, de douches, d'espaces verts, de bureaux administratifs et de deux logements d'astreinte. Le directeur de l'Action sociale a fait part, à ce propos, d'une augmentation du nombre de personnes âgées en difficulté sociale, attribuant ce phénomène à la démission des enfants et la présence de vieillards issus d'autres wilayas.

Grâce aux efforts des services de l'Action sociale, plusieurs pensionnaires des foyers de personnes âgées de Souk-Ahras et de Sedrata ont pu regagner leurs milieux familiaux.

Pour rappel, en avril dernier, le secteur avait réceptionné un Service d'observation et d'éducation en milieu ouvert (Soemo) dans la commune de M'daourouch, dont la mission est de prendre en charge sur le plan pédagogique et psychologique les mineurs poursuivis par la justice ou exposés à des risques.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ, COMMERCE INFORMEL DES FOURNITURES SCOLAIRES

UN MARCHÉ FLORISSANT

Le gérant d'une librairie-papeterie implantée au centre-ville de Bordj Bou-Arréridj avoue "ne pas pouvoir lutter contre le marché informel des fournitures scolaires, alimenté d'ailleurs par certains commerçants qui se sont approvisionnés en grandes quantités et qui utilisent, sans vergogne, des jeunes désœuvrés pour écouler, moyennant quelques dizaines de dinars, leurs marchandises dans les rues de plusieurs localités de la wilaya".

Les fournitures scolaires sont écoulées, pêle-mêle, à même les trottoirs à Bordj Bou-Arréridj, aux mêmes prix ou, bizarrement, moins cher que chez les papeteries ayant pignon sur rue.

Ce marché informel des cahiers, protège-cahiers, compas, équerres, crayons et autres a gagné même les quartiers périphériques de la ville où l'on propose le cahier de 32 pages à 15 dinars, celui de 48 pages à 20 dinars, de 96 pages à 25 dinars, soit une réduction d'environ 10 à 20 dinars, selon le nombre de pages, par rapport aux commerces réglementairement établis.

Pis encore, les prix affichés à même le sol sont négociables auprès de ces vendeurs qui peuvent vous consentir, après habile marchandage, des rabais allant jusqu'à 30%. Passablement dépités, un gérant d'une librairie-papeterie implantée depuis des générations au centre-ville de Bordj Bou Arréridj avoue "ne pas pouvoir lutter contre le marché informel des fournitures scolaires, alimenté d'ailleurs par certains commerçants qui se sont approvisionnés en grandes quantités et qui utilisent, sans vergogne, des jeunes désœuvrés pour écouler, moyennant quelques dizaines de dinars, leurs marchandises dans les rues de plusieurs localités de la wilaya".

Ces papetiers et leurs jeunes "sous-traitants" ou "dealers" se partagent ensuite les bénéfices, vu que la



Les fournitures scolaires, un créneau lucratif pour le marché informel.

demande en cahiers et autres fournitures scolaires connaît un énorme "boom" pour un laps de temps très court, soit une semaine ou, au plus, dix jours après la rentrée scolaire, selon le libraire que le spectacle de centaines de cahiers alignés à même les trottoirs semble révoluer au plus haut point.

"La forte demande sur ces articles scolaires fait que les papetiers, pour se débarrasser rapidement de leurs stocks, et pour éviter la cohue dans leurs locaux, recourent sans état d'âme aux revendeurs occasionnels et n'hésitent pas à casser les prix", se plaint-il.

Du côté de ces "trabendistes" du cahier, l'on soutient que les fournitures scolaires sont fournies "à crédit" par les grossistes "qui acceptent de ne se faire payer qu'après la vente". L'un de ces jeunes revendeurs, très affairé avec une clientèle nombreuse agitant à bout de bras les listes des fournitures, a même trouvé une astuce consistant à mettre dans des sacs à dos de bas de gamme (qu'il arrive ainsi à vendre plus facilement) les fournitures par palier scolaire.

Il crie à qui veut l'entendre que les cahiers qu'il vend sont de "la meilleure marque et les moins chers en Algérie".

Le jeune homme avoue, sans se faire prier, que toutes les fournitures scolaires exposées au marché popu-

laire ou dans les rues de Bordj Bou-Arréridj ont été "achetées chez de grands libraires-papetiers, ici-même, à Sétif ou à M'sila et permettent la réalisation de bénéfices que (nous) partageons avec les commerçants".

Avec ce stratagème, les commerçants dûment établis jouent sur deux fronts pour écouler rapidement la marchandise, plutôt que d'avoir à gérer de longues files d'attente dans leurs magasins.

Un père de famille, papa de quatre enfants scolarisés, est, quant à lui, scandalisé et n'arrête pas de fulminer au sujet des prix : "Comment se fait-il qu'un cahier de 192 pages, sortant de chez un papetier, soit vendu 2 fois moins cher dans la rue que sur le comptoir de ce même commerçant ?". Il y a assurément quelque chose que ce brave homme ne parvient pas à expliquer.

Mais il semble bien seul à vouloir comprendre : des centaines d'autres pères de famille avouent simplement ne pas avoir besoin d'explications. Dans la rue, ils peuvent acheter moins cher, et cela suffit à leur bonheur. Les effets néfastes du marché informel sur l'économie nationale ne semblent pas, malheureusement, figurer en tête de leurs préoccupations.

APS

EMPLOI

RECU IMPORTANT DU TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage est passé de 19%, il y a quatre ans dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, à 11,90% aujourd'hui, à la faveur des actions de développement ayant touché toutes les communes des Bibans, ont indiqué les services de la wilaya. Un taux qui devrait encore baisser d'un point d'ici la fin de l'année 2010 grâce aux centaines d'emplois à créer dans le sillage de la mise en œuvre du programme quinquennal de développement 2010-2014.

"Cette baisse notable du taux de chômage est due à la création, chaque année depuis 2006, de nouveaux postes

de travail dans l'ensemble des entités administratives publiques, comme les directions de l'exécutif, les communes, les daïras, et à la dynamisation de tous les chantiers à travers les communes de la wilaya, en plus des résultats obtenus par les dispositifs d'insertion des jeunes", ont expliqué les mêmes services.

L'aspect le "plus encourageant" en matière d'emploi, dans cette wilaya, a trait à "cette dynamique de création d'emploi dans les communes déshéritées, notamment celles démunies de toute activité industrielle".

Les représentations locales des différentes agences de

soutien à l'emploi ont été instruites à l'effet d'entamer et de multiplier les "campagnes de sensibilisation, dans les communes, auprès des jeunes sans emploi et des femmes, afin de les conduire à mieux connaître les dispositifs mis en place par l'Etat et de s'en rapprocher".

Les résultats obtenus en la matière "ne doivent pas constituer une source d'autosatisfaction, mais un encouragement pour maintenir cette dynamique dans une wilaya où le tissu industriel, déjà consistant, s'étoffe d'année en année", ont conclu les mêmes services.

APS



SIDI-AMAR, DÉVELOPPEMENT LOCAL

RELANCE DES PROJETS



Les programmes de logement, pierre angulaire des autorités communales. π

Ces programmes de logements qui, jadis, étaient impossibles à réaliser à cause du manque de réserves foncières sont aujourd'hui en cours de réalisation grâce aux autorités locales qui ont procédé à la révision du PDAU (Plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme), ce qui a permis de dégager des assiettes de terrain nouvelles où sont injectés nombre de projets de développement.

PAR KAHINA KAHLAL

La daïra de Sidi-Amar, dans la wilaya de Tipasa, connaît ces derniers temps une relance importante grâce au programme de développement lancé depuis 2005.

Pour le volet de l'habitat, des logements toutes formes confondues, dont la majorité de type social locatif, soit 610 unités, sont actuellement en cours de réalisation dans les trois communes que compte la daïra, à savoir le chef-lieu Sidi-Amar, Menacer et Nador. La commune montagnaise de Menacer a eu la

part du lion avec 430 unités rentrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), alors que 76 LSP, en plus de 145 logements ruraux sont répartis sur plusieurs zones semi-urbaines et rurales de la daïra. Ces programmes de logements, qui, jadis, étaient impossibles à réaliser à cause du manque de réserves foncières sont aujourd'hui en cours de réalisation grâce aux autorités locales qui ont procédé à la révision du PDAU communal (plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme), ce qui a permis de dégager des assiettes de terrains nouvelles où sont injectés nombre de projets de développement.

Les autorités ont procédé également, dans le cadre du développement local, au renforcement de l'AEP des zones rurales par l'alimentation en eau potable de 1.330 habitants recensés dans cinq douars épars (Meklata, Tighza, Sidi Moussa, Bouache et Chtitah) avec la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 350 m³ et d'une station de reprise dotée d'un volume d'eau de 604 m³/j. La valeur de l'enveloppe allouée à cette opération est estimée à 40 millions de dinars.

Par ailleurs, la daïra a vu la correction torrentielle de mille m³, l'aménagement de 6 km de piste et la construction de 10 bassins pour l'irrigation des terres agricoles.

K. K.

BERROUAGHIA

Manque de liquidités

Les déboires des usagers au niveau d'Algérie Poste se poursuivent et ce, presque chaque mois, en raison du manque de numéraire aussi bien aux guichets qu'au niveau des distributeurs de billets (DAB) qui sont presque à longueur d'année en panne. Cette situation qui se répète chaque mois a suscité la colère et l'inquiétude des clients d'Algérie Poste, notamment les vieux retraités. Certains prennent leur mal en patience, d'autres font le parcours du combattant en se déplaçant jusqu'aux localités de la wilaya de Blida pour effectuer leurs retraits.

A noter également que cette petite poste de Berrouaghia, sise au Boulevard de la République, trop exigüe, est incompatible avec le statut d'une daïra qui compte plus de 71.208 habitants et des milliers de retraités et autres fonctionnaires.

H. S.

CHLEF

Réouverture de la halte de Oued El Fodda aux voyageurs

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a procédé, à compter de ce dimanche, à la réouverture de la halte de Oued El Fodda, dans la wilaya de Chlef, au service voyageurs, annonce un communiqué de l'entreprise.

A ce titre, l'autorail régional assurant les dessertes Chlef-Agha marquera des arrêts à cette localité à 6H 14 et 13H 40 et celui d'Agha-Chlef à 12H 41 et 19H 32, précise le communiqué.

Pour toute information complémentaire, les voyageurs sont invités à se rapprocher des gares et des services de la SNTF.

MÉDÉA

Le Conseil de coordination pour la formation installé

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Médéa vient de se doter d'un nouveau organisme, appelé conseil de coordination, dont l'installation des membres, tous issus du secteur, interviendra avant la rentrée de la formation professionnelle, prévue le 17 octobre prochain, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette direction. Ce nouvel organisme a compétence, selon Abdelkrim Beldjerdi, responsable de la pédagogie au niveau de cette direction, de délibérer sur toutes les activités et questions relatives à la gestion pédagogique, financière et organisationnelles des établissements de la formation professionnelle.

APS

LA FÊTE APICOLE EN OCTOBRE PROCHAIN

La fête apicole de la wilaya de Tipasa est prévue durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre, a-t-on appris au cours d'une rencontre ayant regroupé mercredi les apiculteurs de la wilaya autour des responsables de la Chambre de l'agriculture.

Cette rencontre avec les apiculteurs, qui clôtura la semaine d'information et de sensibilisation organisée par la Chambre de l'agriculture de Tipasa au profit de l'ensemble des filières agricoles de la wilaya, a permis de faire le point sur la situation de la filière apicole qui organisera sa fête la seconde quinzaine du mois d'octobre prochain.

Les participants, qui ont soulevé un certain nombre de problèmes et contraintes vécus sur le terrain, ont proposé que cette fête soit organisée trois fois par an aussi bien au niveau du chef-lieu de wilaya que dans les deux grandes daïras de la wilaya, à savoir Cherchell et Koléa, et ce pour contourner le problème de commercialisation de leurs productions soulevé ce jour parmi tant d'autres.

La rencontre, tenue au siège de la chambre, a été mise à profit par le secrétaire général de la CAW pour sensibiliser les présents sur la nécessité de s'organiser en coopératives afin de commercialiser de leur production qui a atteint, cette année, plus de 700 quintaux de

miel.

La wilaya de Tipasa compte 118 apiculteurs qui ne vivent que de cette activité qui connaît un grand engouement dans la région en particulier parmi la population juvénile et universitaire, selon le secrétaire général de la chambre qui se félicite du dynamisme de la filière.

La rencontre a permis au responsable de la Chambre d'aborder d'autres questions dont celles relatives à la nouvelle loi sur le foncier, sur les concours agricoles et autres programmes de formation et de vulgarisation.

APS



EL-MADHER (BATNA), INAUGURATION DE L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE

POUR UNE PRESTATION DE QUALITÉ

Le nouvel établissement de 144 lits affectés à l'hospitalisation fermée 44x2 lits (hommes et femmes) et 44 lits pour hospitalisation ouverte, où le malade est libéré pour un traitement ambulatoire, permet une meilleure qualité de service avec 8 mille consultations psychiatriques, 6 mille psychologiques, 800 admissions au cours de l'année pour 20 mille hospitalisations.

PAR BOURKI ABDELHAK

La wilaya de Batna a réussi le pari de livrer, en un temps record, eu égard à la consistance de l'ouvrage, le nouvel hôpital psychiatrique, un véritable joyau architectural de 144 lits, dans la commune d'El-Madher.

Baptisé du nom de Saïd H'Mida, glorieux martyr de la Révolution, tombé au champ d'honneur au majestueux mont "Bouarif" en 1957, l'établissement sanitaire spécialisé a été inauguré mercredi dernier par le transfert des malades de l'ancien établissement vers le nouvel hôpital érigé dans un cadre des plus agréables.

Dans une ambiance de liesse, M.Bouazghi Abdelkader était accompagné, outre l'appareil exécutif et les élus locaux, de son secrétaire général, M.Filali Abdelghani, les principaux artisans de l'ombre de cette grandiose réalisation à portée régionale, pour les wilayas berbérophones, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Biskra.

Effectivement, lors d'une visite d'inspection après le mois de Ramadhan, le wali et le secrétaire général, excédés par la lenteur dans la levée de réserves pour la réception des travaux, ont sermonné cer-



L'hôpital psychiatrique d'El-Madher.

taines entreprises et menacé de sanctions le directeur de l'établissement hospitalier. Ainsi donc, en cette période de flottement chez les hauts commis de l'Etat, le wali de Batna et son proche collaborateur ont tenu leur pari d'ajouter à leur palmarès, l'ouverture de cette infrastructure en cette rentrée sociale.

Aménagée au flanc du mont "Bouarif" historique de par les batailles qui s'y sont déroulées durant la guerre de Libération nationale, l'unité hospitalière bénéficie d'un cadre féérique et invite au calme et à la sérénité.

L'architecture classique, proposée par un bureau d'étude local, le SEETA, qui a opté pour des toitures à la tuile rouge et conçu un agencement spacieux des divers bâtiments, des espaces pavés et de verdure, aura réconcilié l'ancien village, devenu hideux par l'envahissement de haut immeubles en béton armé.

Etabli sur une superficie de 6 ha, l'établissement hospitalier spécialisé (EHS), abrite de nombreux bâtiments (urgences avec 12 lits, un hôpital de jour, un service pédo psychiatrique, un autre d'ergothérapie et 10 logements F4 en construction) avec une capacité de placement de 144 lits contrairement à "l'ancien hôpital qui n'accueillait que 75 patients pour des soins du long cours, parfois interrompu pour cause de surcharge et accueil de cas urgent de par leur gravité" souligne un psychiatre au wali en visite chez les malades transférés.

Batna, capitale du Grand Aurès est la seule wilaya qui prend en charge les malades mentaux et, à ce titre, l'ancien hôpital effectue annuellement 4.137 consultations psychiatriques, 3.068 psychologiques et héberge 411 patients l'année durant, totalisant ainsi 10.783 journées d'hospitalisation.

Le nouvel établissement de 144 lits affectés à l'hospitalisation fermée 44x2 lits (homme et femme) et 44 lits pour hospitalisation ouverte où le malade est libéré pour un traitement ambulatoire, permet une meilleure qualité de service avec 8 mille consultations psychiatriques, 6 mille psychologiques, 800 admissions au court de l'année pour 20 mille journées d'hospitalisation.

L'encadrement actuel est constitué de 101 blouses blanches dont 13 médecins spécialisés, 9 psychologues et 50 paramédicaux. Effectif insuffisant surtout les spécialistes en psychiatrie selon les milieux hospitaliers.

Les statistiques révèlent que 89 % des visiteurs pour consultations ou hospitalisation sont originaires de l'immense wilaya de Batna (1.200.000 habitants de 61 communes), 7% de Khenchela, 1 % de Biskra et 3 % d'autres wilayas.

La nouvelle acquisition est une très belle structure à doter en personnel spécialisé pour soulager des malades souvent déçus par les prestations d'un service chroniquement déficitaire en spécialistes et en médicaments.

B. A.

CONSTANTINE

La surcharge des établissements scolaires résolue

La scolarisation des élèves habitant les deux nouvelles villes de Constantine Ali-Mendjeli et Massinissa "n'a pas été perturbée" par l'arrivée de centaines d'élèves supplémentaires, dont les parents ont été relogés dans le cadre de l'éradication des bidonvilles, a indiqué le directeur de l'Education.

La direction de l'Education a mis à la disposition des responsables des établissements scolaires de Ali-Mendjeli et de Massinissa tous les moyens nécessaires pour assurer une scolarisation normale à l'ensemble des élèves, a assuré ce responsable.

Les élèves inscrits dans les établissements scolaires de ces deux nouvelles agglomérations "font, certes, face à un problème de surcharge des classes, mais cette situation reste conjoncturelle et sera réglée au fur et à mesure de la réception des nouvelles infrastructures scolaires en chantier", a ajouté le directeur. Il a affirmé, dans ce contexte, que deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée, inscrits depuis 2008 au profit de la nouvelle ville de Ali-Mendjeli, devraient contribuer, dès leur livraison, au règlement de ce problème.

De leur côté, les responsables de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) ont expliqué le retard enregistré dans la livraison de ces projets par "des contraintes administratives qui n'ont pu être réglées qu'en janvier 2010, date du lancement des travaux de réalisation de ces trois établissements scolaires". Les travaux de réalisation avancent aujourd'hui à un rythme "accélééré", le taux d'avancement oscillant "entre 45 et 60 %", a souligné le chef de service des équipements publics, précisant qu'il sera procédé à la réception d'un des deux CEM "avant la fin de l'année 2010". Le directeur de l'Education a, par ailleurs, assuré que la wilaya de Constantine dispose d'un "stock de sécurité" d'environ 10 mille chaises et de 5 mille tables, susceptible de répondre à tous les besoins exprimés en matière d'équipements.

Extension de l'Ecole de formation paramédicale

L'Ecole de formation paramédicale (EFPM) de Constantine a bénéficié d'un projet d'extension portant sur la réalisation, sur 2 hectares, moyennant une autorisation-programme (AP) de 10 millions DA, de deux modules synchronisés, a indiqué le responsable de l'établissement. Le lancement, "incessamment", du chantier de ce projet s'inscrit, selon le directeur de l'EFPM, dans le cadre de la continuité du programme national de réhabilitation des écoles paramédicales, visant à "améliorer les conditions d'accueil dans ces établissements dispensant une formation spécialisée de qualité". Le projet d'extension procède également du souci de l'Etat de résorber le déficit du secteur de la santé en matière de personnel paramédical.

APS

GUELMA, AÏN-SANDEL

UN COLLÉGIEN MORTELLEMENT POIGNARDÉ

PAR HAMID BAALI

La petite localité rurale de Aïn-Sandel, enclavée à plus de mille mètres d'altitude, distante de 32 kilomètres de Guelma, a été secouée cette semaine par un drame qui a jeté émoi et consternation au sein de cette population montagnaise. Selon des sources crédibles, le jeune collègue G. S., âgé de 15 ans, a été poignardé, vers 13 heures, par son cousin G. L., âgé de 19 ans, devant l'entrée du collège suite à une rixe. Cet acte odieux a créé une panique inde-

scriptible chez les élèves, témoins de ce crime abominable. Grièvement blessé au thorax, la malheureuse victime a été évacuée au service des urgences de l'hôpital Okbi où elle rendit l'âme dès son arrivée. Le meurtrier a été immédiatement appréhendé par les éléments de la brigade de Gendarmerie de cette commune qui ont ouvert une enquête pour déterminer les raisons de ce crime. Selon des autochtones, la raison de la dispute des deux cousins serait liée à un conflit familial. Présenté au parquet de Guelma, G. L. a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat

instructeur. De ce fait, la wilaya de Guelma enregistre le troisième crime en l'espace d'une semaine. En effet, un étudiant âgé de 22 ans avait perdu la vie dernièrement après une sauvage agression, dont il a été victime, perpétrée par trois jeunes voyous qui l'avaient dépossédé de son téléphone portable. Ces derniers ont été arrêtés par les services de sécurité le lendemain matin. Deux jours plus tard, un gardien de parking avait découvert, vers 7 heures du matin, le corps sans vie d'un jeune lardé de quatre coups de couteau.

H. B.

L'assaut israélien contre la flottille «illégal»

Un rapport, publié par la mission d'enquête du Conseil de l'ONU pour les droits de l'Homme, accuse Israël d'«homicide intentionnel, torture ou traitements inhumains» dans le cadre de l'arraisonnement de la flottille propalestinienne qui tentait d'approvisionner Ghaza, le 31 mai. Les experts pointent également les «violations du droit international» commises lors de l'intervention, et durant la détention provisoire des passagers en Israël. Le rapport conclut que des «preuves» existent permettant de lancer des «poursuites» contre Israël. Le ministère israélien des Affaires étrangères a répondu que ce rapport était «partial et partisan, comme l'organisme qui l'a produit». L'Etat hébreu avait fermé ses portes aux enquêteurs du Conseil des droits de l'Homme, composé en grande partie de membres de l'Organisation de la conférence islamique et de ses alliés, mais a préféré coopérer avec une autre commission de l'ONU, à laquelle participent l'ancien Premier ministre néo-zélandais Geoffrey Palmer et l'ex-président colombien Alvaro Uribe. Ses conclusions ne sont pas encore connues.

APRÈS L'ATTENTAT D'AOÛT 2009

L'Irak et la Syrie rétablissent leurs relations diplomatiques

Le froid qui s'était installé entre l'Irak et la Syrie suite à un attentat kamikaze perpétré en Irak en août 2009 connaît un dégel puisque les deux pays ont décidé d'un commun accord de rétablir leurs relations diplomatiques. L'annonce en a été faite depuis New-York en marge des travaux de l'assemblée générale de l'ONU.

L'Irak et la Syrie ont décidé de rétablir des relations diplomatiques pleines et entières en renvoyant à leurs postes leurs ambassadeurs respectifs, a annoncé vendredi dernier le ministre irakien des Affaires étrangères Hoshyar Zebari.

«J'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères syrien pour l'informer que le gouvernement irakien a décidé de restaurer des relations diplomatiques complètes en envoyant à nouveau notre ambassadeur à Damas», a déclaré M. Zebari à l'AFP par téléphone depuis New York, où il se trouve pour l'Assemblée générale des Nations unies.

«Mon homologue syrien s'est réjoui de cette décision et a décidé d'envoyer à nouveau son ambassadeur à Baghdad dès que possible», a-t-il ajouté.



Hoshyar Zebari, ministre irakien des Affaires étrangères.

Relations rompues après un attentat

L'Irak et la Syrie ont rappelé leurs ambassadeurs en 2009 en raison d'une crise diplomatique. Baghdad avait accusé Damas d'abriter les commanditaires des attentats du 19 août 2009, ce que Damas avait nié. Ce jour-là, deux kamikazes ont fait exploser leur camion piégé devant les ministères des Affaires étrangères et des Finances à Baghdad, tuant 95 personnes et blessant plus de 600 autres.

L'Irak exigeait l'extradition de deux dirigeants présumés de l'ex-parti Baas de l'ancien président irakien Saddam Hussein, Mohammad Younès Al-Ahmad, ancien

gouverneur de Mossoul (nord) sous l'ancien régime, et Sattam Farhan. Les deux hommes avaient été mis en cause par le principal suspect des attentats arrêté en Irak qui, dans des 'aveux' diffusés à la télévision, avait affirmé que les deux hommes étaient en Syrie.

Cette crise avait mis un coup d'arrêt à un long processus de rapprochement entre les deux pays qui avaient repris leurs relations diplomatiques officielles en novembre 2006. Celles-ci avaient été rompues en 1980, quand la Syrie et l'Irak étaient dirigées par les branches rivales du parti Baas.

DIALOGUE INTERPALESTINIEN

Le Fatah et le Hamas reprennent langue



Reprise des pourparlers interpalestiniens entre Mahmoud Abbès (à gauche) et Mechaal (à droite).

Une profonde division entre le Hamas et le Fatah s'est concrétisée par une guerre pour la conquête de la bande de Ghaza en 2007 et a nui à la cause palestinienne, affaiblissant le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas dans les pourparlers de paix.

«Un accord a été trouvé fixant un cap et les étapes à suivre vers la réconciliation», ont dit les deux mouvements dans une déclaration commune lue vendredi soir à l'issue d'une rencontre à Damas entre le dirigeant du Hamas, Khaled Méchaal, et un responsable du Fatah, Azzam al-Ahmed. Le communiqué précise que plusieurs points qui posaient problème ont été réglés. Cette rencontre intervenait alors que l'Autorité palestinienne a repris le dialogue direct avec Israël au début du mois, un processus

que désapprouve le Hamas.

Une nouvelle rencontre est prévue le mois prochain à Damas, a dit Izzat al Rishq, membre du bureau politique du Hamas. «C'était une rencontre positive», a-t-il dit à la presse.

L'Égypte, proche de Mahmoud Abbas, tente depuis deux ans de jouer les médiateurs entre le Fatah et le Hamas, sans succès jusqu'à présent.

Le Hamas, qui est soutenu par l'Iran et la Syrie, a par le passé refusé de signer le «document de réconciliation» rédigé par Le Caire, jugeant qu'il était trop favorable au Fatah. Une rencontre courant septembre entre Khaled Méchaal et le chef des services de renseignement égyptiens, Omar Souleimane, a convaincu le Hamas de reprendre les pourparlers interpalestiniens.

MOTOROLA
« EX115 ET EX128 »

DEUX NOUVEAUX
SMARTPHONES
À DOUBLE SIM

Page 13

MIDI

Rubrique composée par

 MobileAlgerie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

IT & Téléphonie

POUR COMBATTRE LA
CONTREFAÇON

LG ALGÉRIE ÉTABLIT
UN CERTIFICAT
D'AUTHENTICITÉ

Page 13



PRESSIONS DE L'ALGÉRIE SUR ORASCOM

BENHAMADI DÉMENT

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Moussa Benhamadi a démenti hier l'exercice de pressions sur les propriétaires de la compagnie Orascom Télécoms Algérie (OTA) pour les amener à vendre la licence de téléphonie mobile Djezzy à l'Etat algérien.

Lire en page 12

DAN KOH, VICE-PRÉSIDENT DIVISION MARKETING STRATEGY LG
HOME APPLIANCE AU MIDI LIBRE

« Nous espérons devenir leader mondial à l'horizon 2014 »

Lire en page 13



LANCEMENT DE LA VERSION BÉTA D'INTERNET EXPLORER 9 Microsoft repart à l'offensive

Lire en page 12

ALGÉRIE TÉLÉCOM EXPÉRIMENTE LE "TRIPLE PLAY 2"

Prix d'attaque de 3.500 DA

Le Groupe Algérie Télécom vient de mettre en place 2 mille accès à Internet de type FTTx. Deux régions sont concernées par ce projet ; la cité Mokhtar-Zerhouni à Mohammadia-Alger et les 400- Logements à Hadjout dans la willaya de Tipaza, indique un communiqué de l'opérateur.

Cette technologie avancée offre un service « Triple Play » qui permet à son bénéficiaire, résidentiel comme corporate, d'avoir accès à la Télévision IPTV dont de multiples chaînes arabophones, francophones et anglophones, la téléphonie sur IP ainsi qu'un accès à Internet pour un abonnement mensuel de 3.500 DA TTC/mois, précise la même source.

L'opérateur historique de téléphonie s'est montré prêt pour activer bien d'autres quartiers et équiper les principaux centres du pays dans le cadre de la concrétisation dans les faits, à l'horizon 2013. Dans l'immédiat, le projet en question est en mesure de proposer, d'ici la fin 2010, pas moins de 250 mille accès. Lors du lancement du réseau FTTx, M'Hamed Dabouz, DG par intérim d'AT a

indiqué : « La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie de fait sur le Groupe Algérie Télécom en sa qualité d'opérateur historique et de détenteur des réseaux de base et des infrastructures des télécommunications ». Algérie Télécom a, par ailleurs, souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'Algérie Télécom visant à soutenir la généralisation des

Technologies de l'Information et de la Communication et le développement des systèmes et réseaux d'information dans les différents secteurs d'activités. Il est à souligner également que ce projet entre dans le cadre des opérations engagées par le ministère de la poste et des TIC pour mettre fin à la prolifération des antennes pour réception de chaînes satellitaires (paraboles).

LANCEMENT DE LA VERSION BÉTA
D'INTERNET EXPLORER 9

Microsoft repart à l'offensive

Microsoft a annoncé à San Francisco le lancement de la version bêta de son navigateur nouvelle génération, Internet Explorer 9.



Ce lancement a eu lieu en présence d'une centaine de partenaires développeurs et webdesigners venus du monde entier, précise un communiqué de Microsoft. Internet Explorer 9 est, ainsi, le premier navigateur conçu pour tirer parti de la puissance et du potentiel graphique du PC. Cette nouvelle version du navigateur est compatible avec les nouveaux standards du Web, dont HTML5, et permet une navigation fluide, sécurisée et privée.

« La nouvelle version d'Internet Explorer a été entièrement repensée, proposant une navigation agréable, ayant gagné en fluidité et rapidité. Tout se passe comme si l'internaute activait directement une application multimédia sur son PC : la navigation se fait plus réactive et les sites web apparaissent, dotés d'animations perfectionnées et d'effets graphiques saisissants », explique la même source.

Dans le détail, cette nouvelle version est conçue pour exploiter toute la puissance du PC. En effet, Internet Explorer 9 permet d'afficher des pages web enrichies qui s'exécutent avec la même rapidité qu'une application nativement installée sur PC. L'interface d'Internet Explorer 9 a, quant à elle, été simplifiée pour une navigation personnalisée et visuelle qui laisse un maximum de place au Web. Internet Explorer 9 permet également à chacun de se sentir en confiance et en situation de contrôle, sans concession quel que soit le nombre d'onglets ouverts, sans interruption dans la navigation, et avec la possibilité de surfer en mode privé.

« Nous sommes plus que jamais engagés sur le segment stratégique des navigateurs », affirme Bernard Ourghanlian, directeur technique et sécurité de Microsoft France. « En lançant la version bêta d'Internet Explorer 9, Microsoft crée un navigateur nouvelle génération, aussi rapide et performant qu'une application PC. Conçu dans le respect de nouveaux standards du Web, Internet Explorer 9 ouvre la voie au développement d'une nouvelle expérience du web, plus fluide et avec un design inédit. Déjà, plus de 2,5 millions de kits de développement ont été téléchargés, montrant ainsi l'enthousiasme de la communauté des web designers et des développeurs », a-t-il ajouté.

PRESSIONS DE L'ALGÉRIE SUR ORASCOM

BENHAMADI DÉMENT

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Moussa Benhamadi a démenti hier l'exercice de pressions sur les propriétaires de la compagnie Orascom Télécoms Algérie (OTA) pour les amener à vendre la licence de téléphonie de téléphonie mobile Djezzy à l'Etat algérien.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la séance plénière du conseil de la Nation, M. Benhamadi a indiqué qu'« il n'y a aucune pression exercée par



Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Moussa Benhamadi.

l'Algérie sur OTA » avant d'ajouter : « Nous avons le droit de veiller à l'application du droit algérien (droit de préemption). Ce même droit qui a permis à OTA de créer une société en Algérie ». Selon lui, OTA est dans l'obligation de respecter la réglementation algérienne étant donné qu'il s'agit d'une entreprise de droit algérien.

Le droit algérien a préservé les investissements de la société depuis son établissement en 2003 en Algérie et lui a assuré un marché de 15 millions d'abonnés qui lui a permis de réaliser des profits considérables, a-t-il souligné. Concernant l'entente de négociations entre les deux parties, le ministre de la PTIC a déclaré que « jusqu'à présent, il n'y a pas de négociations avec les propriétaires de Djezzy pour son rachat, car aucune estimation n'a été faite ». L'Algérie qui a confié à un expert l'évaluation de

Djezzy avec l'espoir d'en finir avant la fin de l'année espère en obtenir la cession pour un prix autour de trois milliards de dollars. Orascom en demande au moins sept, rappellent-ils.

Lors d'une visite effectuée avant-hier à Tizi-Ouzou, M. Benhamadi a évoqué l'option d'un arbitrage international afin d'évaluer Djezzy. Il s'agit d'une première dans l'histoire de l'Algérie qu'un ministre de la république évoque cette hypothèse pour régler un conflit. Il est à noter que le groupe Orascom estime que le droit de préemption que réclame le gouvernement algérien sur Djezzy n'est qu'une « punition ».

M. Benhamadi n'a pas manqué de rappeler que l'Etat algérien est déterminé à reprendre cette filiale du groupe égyptien, arguant que 99 % de ses employés sont des Algériens.

M. DAN KOH ; VICE-PRÉSIDENT DIVISION MARKETING STRATEGY LG HOME APPLIANCE À MIDI LIBRE

NOUS ESPÉRONS DEVENIR LEADER MONDIAL À L'HORIZON 2014



M. Dan Koh.

Avec un chiffre d'affaires de 9 millions de dollars en 2009 et une croissance de l'ordre de 12% ces quatre dernières années, LG se fixe des ambitions revues à la hausse. A l'horizon 2014, LG ambitionne de devenir le leader mondial dans le segment de l'électroménager.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR HAMID ABBASSEN

Midi Libre : LG s'affiche en grande pompe à Berlin à l'occasion du salon (IFA), quel est l'impact de ce genre de participation sur votre société ?

Dan Koh : C'est un rendez-vous clé pour notre compagnie, et l'occasion pour nous de présenter aux consommateurs toutes les technologies clés de LG que ce soit pour le segment des réfrigérateurs, que pour les machines à laver, les aspirateurs... Aujourd'hui, nous mettons en valeur notre savoir-faire plus particulièrement sur le segment des machines à laver où nous avons introduit une nouvelle technologie « Direct Drive », elle permet d'avoir un moteur qui

tourne sur lui-même sans avoir recours à une courroie tel sur les anciens modèles. Cette technologie permet d'avoir une performance de lavage et une durée de vie beaucoup plus importante du produit. Il est utile aussi de signaler que nos machines à laver sont beaucoup plus faibles au niveau sonore.

Quant au segment des réfrigérateurs, c'est pareil, nous avons introduit une nouvelle technologie avec l'adoption d'un compresseur linéaire à la place du système traditionnel qui garantit une performance du produit beaucoup plus importante et des durées de vie rallongées. Aujourd'hui, grâce à cette technologie, LG garantit 10 ans ses réfrigérateurs.

Ces résultats positifs sur ces différents segments sont le fruit d'un travail de veille important et des investissements conséquents, je dirais que près de 10% de notre chiffre d'affaires est consacré au volet recherche et développement. Tous ces investissements nous permettent aujourd'hui d'avoir une large gamme de produits équipés de nouvelles technologies par rapport à la concurrence.

Quel est le positionnement de LG sur le segment électroménager au niveau européen et sur la région d'Afrique ?

Pour la région Europe, je dirais que cela dépend des produits et des pays, par exemple en France on est numéro 1 sur le marché des machines à laver, mais effectivement il y a d'autres marchés européens sur lesquels on n'a pas ce positionnement où on est positionné soit deuxième ou troisième. Mais concrètement, pour ce qui est du marché des machines à laver haut de gamme, je dirais qu'on est devenu numéro 1 au niveau européen. C'est le même constat pour la région d'Afrique où on occupe la première position sur le marché des machines à laver.

Vous misez beaucoup sur les produits hautement technologiques, comment allez-vous faire pour proposer des produits équipés de la meilleure technologie à des tarifs attractifs et faire face à la concurrence ?

La stratégie n'est pas d'être moins cher que nos concurrents, mais se positionner au même niveau de prix que nos concurrents. Mais par contre, nous voulons apporter une valeur ajoutée sur les caractéristiques produits supérieurs. L'idée est d'être au même prix que nos concurrents, mais avec davantage de bénéfices pour le consommateur.

LG est une entreprise qui est présente sur l'ensemble des continents, ce qui nous permet de pratiquer beaucoup d'économie d'échelle. On dispose aujourd'hui de six productions

qui fabriquent au quotidien des quantités extrêmement importantes grâce à cela nous arrivons à être au même niveau-prix que nos concurrents, mais avec des technologies plus poussées.

Quels sont les prévisions de croissance du groupe LG à court et à moyen termes notamment pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ?

Globalement on est numéro 3, nous progressons sereinement et notre objectif d'ici 2014 est d'être numéro 1 dans le marché mondial de l'électroménager. On a eu une progression de 30% de notre chiffre d'affaires en 2010 par rapport à 2009. Donc, a priori on devrait atteindre notre objectif et prendre les rênes du marché mondial dans le domaine.

LG a présenté à l'occasion du salon une nouvelle application « Clean Home Alert », pouvons-nous avoir des détails sur cette application ?

Comme je l'ai signalé, nous investissons énormément sur la recherche et le développement, ce produit est un parfait exemple de ce que LG essaye de faire pour enrichir et faciliter la vie de ses consommateurs avec un produit qui est innovant et convergent. LG produit des équipements électroménager, de l'électronique, de la téléphonie... il va avoir de plus en plus de convergence entre ses produits dans la maison, c'est un premier pas vers tout ce développement qui est la maison du futur.

Dans la pratique, à l'aide d'un téléphone exclusivement de marque LG équipé de l'application «Clean Home Alert», le consommateur pourra contrôler l'ensemble des produits électroniques et électroménagers « LG » qui équipent la demeure de l'utilisateur.

Aujourd'hui, la tendance s'oriente de plus en plus vers la protection de l'environnement et l'aspect écologique. Qu'en est-il de vos produits, sont-ils adaptés à cette nouvelle donne ?

LG espère être leader en termes d'innovation verte et pour nous aujourd'hui, l'élément de différenciation par rapport à la concurrence est les quatre dernières innovations phares de LG, ce sont des innovations technologiques bien réfléchies à la base pour permettre au consommateur de réaliser des économies d'énergie. C'est donc le cœur de la stratégie de développement des produits de LG.

Quel est le secret des firmes coréennes y compris LG qui ont pu résister aux effets

negatifs de la crise ?

Je dirais que quand on est en temps de crise, les consommateurs se recentrent sur les sociétés qui peuvent leur offrir des produits fiables parce qu'en temps de crise on veut réévaluer investir son argent et non pas le dépenser. Et aujourd'hui, LG arrive à proposer des produits fiables à des prix qui restent raisonnables par rapport à la concurrence.

Quelles sont les dernières performances réalisées par LG au niveau global concernant la gamme électroménager ?

LG Electronics a réalisé un chiffre d'affaires de 9 millions de dollars en 2009, et en 2010 on vise une progression d'un peu plus de 30%. Sur ces 4 dernières années, on a eu une croissance de l'ordre de 11 à 12% sur l'année.

LG dispose d'une large gamme de produits blancs, comment positionnez-vous ces produits sur les différents marchés au rang mondial ?

Je dirais que c'est basé sur les besoins des consommateurs, ces derniers sont très similaires, mais en même temps très différents selon les pays, donc on mène des études sur les consommateurs quasiment tous les jours dans les différents pays pour répondre le plus possible aux attentes des consommateurs locaux. A chaque fois on va customiser les produits, par exemple si vous allez sur les sites Internet des

POUR COMBATTRE LA CONTREFAÇON

LG Algérie établit un certificat d'authenticité



Ahn Deuk Soo, DG de LG Algérie.

A lors que le phénomène de la contrefaçon ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie, LG Electronics, a décidé de réagir en établissant des certificats d'authenticité. C'est ce qui a

MOTOROLA « EX115 ET EX128 »

Deux nouveaux Smartphones à double Sim



Le constructeur américain Motorola continue de renforcer sa gamme et annonce deux nouveaux combinés dans le segment des doubles Sim. Le EX115 et EX128 arrivent dans un marché de plus en plus concurrentiel où les utilisateurs sont de plus en plus demandeurs de ce genre de téléphones.

Le marché des téléphones portables doubles Sim s'est élargi et intéresse désormais et les professionnels et les particuliers. Les équipementiers multiplient les lancements

de téléphones à deux cartes Sim, aujourd'hui c'est autour de Motorola de mettre sur le marché deux nouveaux Smartphones l'un entièrement tactile « EX128 » et le second équipé d'un clavier Qwerty « EX115 ». Selon les premières indications, ces deux combinés seront équipés d'un appareil photo 3 mégapixels, d'une connectivité Bluetooth 2.1 et d'une prise jack 3,5mm. Motorola annonce que les deux nouveaux Smartphones seront disponibles sur le marché américain courant du mois d'octobre prochain.

différents pays vous allez constater qu'il y a des produits très similaires, mais en même temps, il y a des pays vraiment customisés et dédiés spécifiquement à des produits et non pas à d'autres.

Y a-t-il un projet d'implantation d'un site de production dans la zone Moyen-Orient et Afrique ?

Il y a en ce moment un projet d'implanter un site industriel dans la zone Moyen-Orient et Afrique, un site de production qui nous permettra d'être le plus près du consommateur. Cette année, on a fait beaucoup d'investissements en Pologne, on a réalisé deux sites de production dans le pays pour alimenter le marché européen.

Pour tout ce qui est machine à laver et réfrigérateur, leur production va être transférée en Asie. Le marché européen est un marché qui est servi actuellement par l'Asie, et d'ici l'année prochaine les sites de production implantés en Pologne vont alimenter directement les marchés européens. On essaye au maximum de construire des sites de production pour être le plus proche du consommateur.

Par ailleurs il y a les mêmes réflexions par rapport à la région Moyen-Orient et l'Afrique, pour le moment la décision n'a pas été prise mais les réflexions sont engagées.

produits sont considérés comme des produits contrefaits. « C'est un gage de garantie avant l'achat de produit. Notre souci est de mettre nos clients en confiance », a-t-il souligné.

Par ailleurs, LG Algérie a mis en place un Centre d'information clientèle (CIC) afin de mieux informer les clients de la firme sud-coréenne sur leurs préoccupations. Ayant pour slogan «Un appel pour tout», le but est d'assurer la satisfaction du consommateur. Interrogé si ce service est assuré dans tout le pays, M. Benmansour, responsable du CIC, a indiqué que tous les clients de LG seront pris en charge à travers tout le pays.

4^E ÉDITION DU FESTIVAL «ISSNI N'OURGH» DU FILM AMAZIGH D'AGADIR

AÏT MENGUELLET INVITÉ DE MARQUE

Le chanteur kabyle Lounis Aït Menguellet sera l'invité de marque de la 4^e édition du Festival «Issni N'Ourgh» du film amazigh d'Agadir (FINFA) qui se tiendra du 5 au 9 octobre prochain à la Chambre de Commerce, d'industrie et de services d'Agadir.

PAR LARBI GRAÏNE

Quatre autres personnalités artistiques algériennes seront également présentes à cette manifestation culturelle. Il s'agit du réalisateur Djamel Bendeddouche, du musicien-compositeur Safy Boutella, du réalisateur Mahmoud Zemouri, qui seront membres du Jury du festival dans la catégorie long-métrage, et du réalisateur Ali Mouzaoui qui animera des ateliers sur le documentaire, le reportage et le découpage technique.

Le festival est organisé par l'Association Issni N'ourgh (Couronne d'Or), en partenariat avec l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), le Conseil municipal d'Agadir, le Centre cinématographique marocain (CCM) et la Commission du film d'Ouarzazate. Selon les organisateurs, le festival «Issni N'Ourgh» du film amazigh vise à «privilégier l'échange et le partage» en mettant «chaque année les projecteurs sur une région du monde pour remettre en valeur un peuple, une langue et des traditions amazighs ancestraux dispersés en Afrique du Nord». Pour la première fois, le cinéma kurde sera à l'honneur, un hommage appuyé lui sera rendu. Dans ce cadre, il sera procédé à la projection de «Boran», premier film du réalisateur turc Hüseyin Karabey, un long métrage qui relate la disparition dans les années 1990 de 5 mille activistes politiques en Turquie. Le festi-



Lounis Aït Menguellet.

val qui prône l'ouverture sur l'autre abritera outre les projections de films marocains, celles de films venus de différents pays : Algérie, Niger, Mali, France, Suisse, Canada et de Turquie. Au total, 31 films sont au menu, dont 22 en avant-première avec la sélection en catégories : court-métrage, long-métrage, documentaire et vidéo.

La meilleure actrice, le meilleur acteur, le meilleur réalisateur, le meilleur film, scénario, et la meilleure vidéo seront consacrés dans chacune de ces catégories et l'une de ces œuvres recevra le Grand Prix «Issni n'Ourgh» du Festival international du film amazigh. Parmi la batterie des récompenses figure aussi le Prix national de la culture amazighe de l'Institut royal de la culture amazighe qui est doté de 50 mille dirhams. Ce prix, dont le jury sera présidé par le directeur du Centre des études artistiques, des Expressions littéraires, récompensera l'un des courts-métrages en

lice. En sus du festival, l'association «Issni N'Ourgh» organise chaque année la caravane du film amazigh, laquelle est chargée de silloner les villages du sud marocain afin de mettre à la portée de la population pour laquelle en fin de compte ces films sont destinés, les dernières œuvres qui, au regard de l'enclavement de ces régions, ont d'énormes difficultés à se procurer ces films. L'association «Issni N'Ourgh» a été fondée en septembre 2006 à Agadir, ses promoteurs ambitionnent «de promouvoir le film amazigh et l'ouvrir sur le monde pour permettre son évolution mais surtout son exportation vers d'autres régions et même d'autres pays». Ce festival, explique-t-on, «a tenté depuis sa création de rapprocher le produit cinématographique amazigh du grand public tout en créant un mouvement de compétition artistique entre les maisons de production et ce, afin de professionnaliser le secteur».

L. G.

15^E ÉDITION DES JOURNÉES THÉÂTRALES DE KOLÉA

HOMMAGE À ALLOULA

Un vibrant hommage a été rendu au défunt Abdelkader Alloula par le Mouvement théâtral de Koléa (MTK) à la faveur de la tenue de la 15^e édition des journées théâtrales "Masrah el Fordja" de Koléa, dédiée à ce monument du théâtre algérien.

Ouverte mercredi soir à Kolea, cette manifestation culturelle a été marquée par la présence de l'épouse du défunt, Radja Alloula qui s'est félicitée de l'organisation de ces Journées théâtrales. Elle a souligné qu'un tel hommage signifie que "Alloula est toujours vivant et appartient à toute l'Algérie". De son côté, le directeur de la culture, Hocine Ambes, a salué le MTK pour cette initiative "qui rend hommage à un pilier du mouvement du renouveau théâtral avec sa trilogie du Masrah El Halka, " litham ", " El Adjouad " et " El Goual ", dans un message lu au nom de la ministre de la Culture et du wali. Les responsables locaux n'ont pas manqué, pour leur part, de réitérer leur soutien au MTK, organisateur de ces journées dont les premières éditions ont eu lieu en pleine tourmente terroriste. La soirée d'ouverture de cette 15^e édition, qui se tiendra pour les représentations théâtrales à l'Ecole natio-



nale des Impôts (ENI) et pour les conférences et ateliers à la salle des fêtes de la ville de Koléa, a été animée par le TNA avec sa nouvelle pièce " Nouzha Fi El Ghadhab ", une pièce qui a fait sensation dans un amphithéâtre archi comble.

Au programme de cette 15^e édition, qui se tiendra du 22 au 27 septembre, il est

prévu la présentation d'une douzaine de pièces théâtrales réalisées par des troupes venues de Blida, Sétif, Alger, Mostaganem, Sidi bel Abbes, Bordj Menaïl, Baraki et de Koléa, à raison de deux pièces par soirée.

En plus des pièces théâtrales, les organisateurs ont programmé des conférences sur la " conception dramatique du docteur Sohib ", sur " la mise en scène " animée par Djamel Ben Saber, sur " l'histoire du théâtre algérien " par Abdelhamid Rabia et des ateliers sur la conception des masques et sur l'interprétation par youcef Taouint.

Le public est cordialement attendu, chaque soir dans la salle de l'ENI, en attendant la prochaine édition qui se tiendra dans la grandiose maison de la culture de la wilaya située à Koléa en signe d'encouragement au dynamisme du mouvement associatif local qui sera inaugurée en marge des festivités du 1^{er} novembre. Le MTK s'est distinguée en juillet dernier par l'obtention du grand prix " Mustapha Benabdelhalim dit Si Djilali " lors de la 43^e édition du festival national de théâtre amateur de Mostaganem pour sa pièce " Khadim El Gaid ".

APS

CINÉMA

Ouverture de la semaine du film indien à Alger

La semaine du film indien a débuté jeudi soir à Alger par la projection d'un long métrage réalisé en 1975, intitulé " Sholay "(Le feu). Cet événement culturel, organisé dans le cadre de la coopération entre l'ambassade de l'Inde et l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), verra la projection quotidienne à la salle El-Mougar, de neuf films indiens, tous styles et genres confondus, d'une moyenne de deux séances par jour, la première à 14h00 et la seconde à 18h00. La cérémonie d'ouverture de la semaine du film indien s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi et l'ambassadeur de l'Inde à Alger, M. Kuldeep S. Bhardwaj. Ce dernier a, dans une allocution, souligné l'importance des échanges culturels entre l'Algérie et l'Inde dans un souci de rapprochement des peuples des deux pays. Il a estimé que le cinéma représentait l'un des moyens les " plus importants " dans le renforcement du contact entre les cultures, soulignant en même temps le rôle que joue la diplomatie culturelle dans les relations entre les pays aux cotés de la diplomatie politique, économique ou parlementaire. M. Bhardwaj a ajouté que l'essor que connaît les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la propagation de l'Internet dans le monde " n'ont pas réduit la magie du cinéma, cet art qui continue toujours et encore à attirer les gens de différentes cultures dans le monde ". Présentant un aperçu sur l'histoire du cinéma indien, connu par une industrie cinématographique qui date des années 1920, l'ambassadeur indien a indiqué que la production annuelle de films en Inde est de 1.200 films projetés dans près de 15.000 salles de cinéma outre la distribution dans d'autres pays. Avant la projection du film inaugural, M. Bhardwaj a invité la ministre de la Culture à allumer la lampe cérémoniale, marquant ainsi le lancement de cette manifestation dédiée au 7^e art indien, célèbre par ses longs métrages, où les arts chorégraphiques et la chanson occupent une place remarquable.

APS

NOUVELLE PARUTION

«Des Louangeurs au Home Cinéma en Algérie»

Le professeur Hadj Meliani, professeur de littérature comparée à la Faculté des Lettres et des Arts, à l'université de Mostaganem vient de faire paraître aux éditions L'Harmattan en France, "Des Louangeurs au Home Cinéma en Algérie, Etudes de socio-anthropologie culturelle". Un livre qui promet d'être fabuleux. Quel rapport y a-t-il en Algérie entre la pratique de la dédicace, l'organisation d'un simulacre de mariage, l'usage de la vanne ou de l'insulte, une chanson de rap et une vidéo comique? Ce sont là quelques unes de ces questions auxquelles tente de répondre l'auteur.

L.G.

BASKET-BALL

20^e ÉDITION DU CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS, ALGÉRIE-MAROC (63-74)

LES VERTS RATENT LE PODIUM

Nos basketteurs ont raté une place au podium lors de cette 20^e édition du championnat arabe des nations après avoir perdu face à l'équipe marocaine sur le score de 63 à 74, mi-temps 31-42, en match comptant pour la troisième place.

PAR SHIRAZ BENOMAR

La chance n'a pas été du côté de l'équipe algérienne de basket-ball lors de cette 20^e édition. L'équipe nationale algérienne de basket-ball, qui a agréablement surpris lors de cette édition, a concédé sa première défaite du tournoi par la plus petite des marges (62-63) face à son homologue du Maroc, et ce, lors de la 6^e et dernière journée de la compétition. A signaler que les Verts se sont qualifiés aux demi-finales grâce à leur victoire face à leur homologue de l'Arabie saoudite sur le score de 72-62. Ainsi, les Algériens ont arraché haut la main leur qualification pour les demi-finales. Lors du 1^{er} tour, la sélection algérienne a réalisé trois victoires face au Koweït (70-68), à la Libye (73-51) et



La sélection nationale de basket-ball a effectué un parcours honorable.

à l'Egypte (58-56), et une défaite devant le Maroc (63-62). Donc en battant respectivement l'Algérie (74-57) et le Maroc (75-56) en demi-finales, le Liban et l'Egypte se sont qualifiés pour la finale de la 20^e édition du championnat arabe des nations. Après avoir dépassé son objectif initial et, surtout, créer la sensation en battant l'Egypte au premier tour, notre équipe s'est ensuite logiquement inclinée en demi-finale face au Liban, pays organisateur. Il faut admettre, en effet, sans chauvinisme aucun, que face à un mondialiste, le Liban en l'occurrence, qui marque formelle-

ment les esprits depuis le début de cette compétition, dont il est l'organisateur, les pronostics d'avant-match ne se présentaient pas en faveur de notre équipe nationale. Et c'est logiquement, pour ainsi dire, que nos joueurs ont perdu leur demi-finale. Enfin les Libanais sont supérieurs à leurs vis-à-vis, affichaient clairement leur nette intention de sauver leur saison et de reconquérir le titre arabe qui leur a échappé face à la Tunisie la dernière fois. Ils joueront la finale avec l'espoir de la remporter pour répondre aux fortes attentes de leurs sportifs. Dix pays, dont l'Algérie, répartis en deux groupes ont

pris part à cette compétition en l'absence des équipes de Tunisie, tenante du titre arabe, et de Jordanie, qui viennent de prendre part au Mondial-2010 en Turquie, ainsi que de la Syrie également absente.

Dans le groupe A, c'est l'Egypte qui termine en tête du groupe. L'Algérie, le Maroc et la Lybie, respectivement deuxième, troisième et quatrième, complètent la liste des qualifiés pour le second tour. Défait lors de tous ces matchs le Koweït finit lanterne rouge. La formation du Cèdre, avec cinq succès faciles en autant de rencontres, termine sans la moindre peine à la première place du groupe « B » devançant l'Irak, l'Arabie saoudite et les Emirats Arabes Unis alors que le Soudan ferme la marche avec quatre défaites. La finale aura lieu le 24 septembre. En conclusion, en ce qui nous concerne, notre sélection nationale a tout de même réalisé un honorable parcours dans cette 20^e édition du championnat arabe de basket-ball. Ils joueront leur avenir immédiat dans quelques jours au Maroc à l'occasion du tournoi qualificatif à l'Afro basket 2011.

S. B.

TIBU : l'édition 2011 prévue en avril à Casablanca

La deuxième édition du tournoi international de basket-ball universitaire (TIBU-2011) se déroulera du 3 au 8 avril prochain à la salle couverte du Club municipal de Casablanca, avec la participation de plusieurs pays. Organisé par l'Association des Jeunes en Mouvement et Team ESG Basket-ball, le tournoi sera animé par 15 équipes, dont 6 féminines, représentant des universités de sept pays, à savoir la Palestine, invitée d'honneur, le Sénégal, la Tunisie, la France, l'Espagne et le Canada, en plus du Maroc, pays hôte. Cette manifestation sportive, parrainée par l'ancienne championne du monde du 400m haies Nezha Bidouane, a pour objectifs notamment le développement du basketball universitaire au Maroc, la promotion auprès des jeunes des valeurs de discipline, d'esprit d'équipe et de challenge et la participation à la dynamique nationale visant la promotion du sport chez les jeunes. D'autres aspects humanitaires entrent en ligne de compte, en particulier la collecte de fonds au profit d'une association des enfants cancéreux via l'organisation d'un match caritatif. En outre, un match gala sera organisé en hommage à l'équipe nationale marocaine championne d'Afrique en 1965. Par ailleurs, des conférences sur des thèmes sportifs, animées par des experts dans les domaines du management et du marketing sportif sont prévues en marge de ce tournoi.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LA SUPER DIVISION

Coup d'envoi le 30 septembre

Le début de la nouvelle saison du championnat d'Algérie de basket-ball (Super division), version 2010-2011, est programmé le 30 septembre prochain, ensuite les 1^{er} et 2 octobre. La première journée verra une belle rencontre entre le GS Pétroliers qui seront opposés au NB Staouéli. cette rencontre se déroulera à la salle omnisports d'Hydra. Elle sera suivie par une autre rencontre digne d'intérêt qui mettra aux prises l'USM Alger et le NA Hussein-Dey. Enfin d'autre rencontre seront au programme de cette première journée du championnat. Il s'agit de AU Annaba qui sera opposé à l'USMM Hadjout, l'OM Bel Abbès affrontera l'IR Bordj Bou Arréridj, leTBB Blida en découdra avec le CRB Dar Beïda et l'ASPTTA affrontera l'O. Batna, la septième et la huitième rencontre de cette journée concernera le WA Boufarik face à l'ABS Skikda et le CSM Constantine face au CRM Birkhadem.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1, JSMB 4 - ASO 1

Début prometteur pour les Béjaouis

Stade de l'Unité maghrébine – Temps nuageux, assistance nombreuse, bonne organisation. Arbitrage de Boulfefel et Amri.
Buts : Zerdab (16' et 44'), Kacem (46'), Maiza (80') pour la JSMB – Messaoud (65') pour l'ASO.
Avertissements : Maroci et Meguatli (JSMB) Abdeslam (ASO)
JSMB : Si Mohamed Cedric, Meftah, Megatli, Zafour (cap), Maiza, Kheyari, Maroci, Kacem (Hamlaoui 80'), Djeng (Boulainseur 78'), Boudar (Belakhdar 56'), Zerdab.
Entr./ Menad
ASO : Ghalem, Senouci, Mekoui (Seguer 45'), Zaoui (Cap), Zazou, Gharbi, Salama (Bentoucha 65'), Abdeslam, Mangolo, Messaoud, Mohamed Rabah (Soudani 73').
Entr./ Bouchouikha.



Auteurs d'un début tonitruant, les Béjaouis exultent.

PAR M. LAOUER

Pour son premier match en championnat professionnel de Ligue 1, la JSMB Béjaïa a su arracher une belle victoire face à l'ASO Chlef au stade de l'Unité maghrébine. Dès le coup d'envoi de l'arbitre, les deux équipes ont entamé les débats tambour battant et les défenseurs ont commencé d'ores et déjà à paniquer. Les poulains de Menad ont opté pour un marquage individuel en créant des actions dans le camp adverse. Les Chélifiens répliquent rapidement en occupant toute la surface de jeu. La première action fut du côté de l'ASO quand Salama pénètre dans la surface de répara-

tion, tire dans les bois et la défense renvoie difficilement (8'). Sentant le danger, les camarades de Zafour accélèrent le rythme du jeu et déplacent le danger dans le camp adverse. A la 16' de jeu, Kacem offre une balle à Zerdab qui d'un tir puissant des 25 mètres secoue les filets du portier Ghalem. Avec ce premier but, les Béjaouis reprennent confiance en eux alors que les visiteurs opèrent une défense en ligne. Un peu plus tard (27') Kacem seul devant les bois tire, mais le ballon frôle la transversale. Trois minutes plus tard (30') encore Kacem qui sert Maroci, ce dernier dans la précipitation rate de près son tir. Certes, les locaux étaient plus organisés sur le terrain et la défense était bien dirigée par Zafour et Maïza. L'ASO avec l'excellent Messaoud organisera toutes les actions en servant de

belles passes à Mohamed Rabah et à Salama qui affronteront une défense béjaouie hermétique. A la 44', les camarades de Zafour montent dans le camp adverse et créent la panique devant les bois de Ghalem. Maroci tire vers les bois, Zaoui renvoi, mais Zerdab surgit comme un lion pour aggraver le score. Deux buts à zéro et l'arbitre siffle la première mi-temps. A la reprise, l'entraîneur Bouchouikha opéra son premier changement en incorporant Seguer à la place de Mekoui, mais les Béjaouis sont décidés à

aller plus loin dans cette partie lorsque Maroci sert Kacem qui s'infiltré entre deux défenseurs adverses et trompe le gardien chélifien, c'est le troisième but des locaux. Touchés dans leur amour-propre, les Chélifiens se lancent dans la partie et inquiètent à maintes reprises le gardien béjaoui comme à la 59', Mohamed Rabah réussit à passer entre la défense, mais Cedric intervient et écarte le danger. A la 65', échange de balle entre Abdeslam et Gharbi dans la surface adverse où la défense béjaouie est désorganisée, Messaoud reçoit la balle et la place dans le coin des filets de Cedric, c'est l'unique but des Chélifiens. Salama céda sa place à Bentoucha pour dynamiser l'attaque chélifienne, mais Zafour était toujours à la bonne place pour repousser toutes les balles qui arrivent dans la surface de réparation. Même tactique chez les locaux où l'attaquant Djeng céda sa place à Boulainseur pour donner un souffle nouveau au compartiment offensif. A la 80', les Béjaouis bénéficient d'un coup franc sur le côté gauche des bois adverses Zafour, botte le cuir vers le paquet de joueurs, Maïza monte plus haut que tout le monde et de la tête logea le ballon dans la lucarne. Quatre buts à un et c'est l'euphorie chez les locaux qui ont assuré un début prometteur dans ce championnat professionnel.

M. L.

PAROLES DE COACHES

DJAMEL MENAD :

«C'est une belle victoire, certes la partie était difficile face à l'ASO qui ont de bons joueurs et qui pratiquent un bon football. Mes joueurs ont suivi mes consignes sur le terrain. Certes, dès le premier but on a retrouvé notre confiance en nous et franchement je ne m'attendais pas à ce score de quatre buts à un, mais grâce au travail de préparation, nous avons joué avec une bonne tactique et notre expérience a réussi. L'attaque est régulé, on mérite cette victoire»

BOUCHOUIKHA :

«Mes joueurs ont fait un bon match, mais il y avait surtout de la précipitation dans le jeu. Les joueurs étaient un peu désorganisés. Nous avons encore du travail à faire, l'équipe est consciente de ce manque. Ce n'est qu'un début, nous avons un long parcours devant nous, l'équipe va s'améliorer et nous aurons notre mot à dire dans ce championnat ».

Propos recueillis par M. L.

AUTOUR DU MATCH

L'entraîneur Meziane Ighil hospitalisé

L'entraîneur de l'ASO, Meziane Ighil a été hospitalisé jeudi à la clinique privée le «Rameau des oliviers» à Béjaïa pour y subir une intervention chirurgicale d'appendicite. Meziane Ighil a ressenti des douleurs à l'abdomen suivies de vomissements, il a été orienté vers l'hôpital de Bouira avant son transfert sur Béjaïa. Toutes les dispositions ont été prises par les dirigeants de Béjaïa et de Chlef pour lui assurer une bonne prise en charge. Nous souhaitons à Meziane Ighil un prompt rétablissement.

M. L.

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL (LIGUE 2 - 1E J.)

Trois victoires à l'extérieur

La 1ère journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football qui a débuté vendredi a été caractérisée par trois victoires obtenues à l'extérieur par le CS Constantine, le NA Hussein-Dey et l'US Biskra qui affichent d'emblée leurs prétentions. Le CS Constantine qui livrait un difficile match à Aintémouchent contre le CRT local, réalise une très bonne opération avec la victoire acquise devant un adversaire assez difficile à manœuvrer sur son terrain. Un but de Kébia en début de seconde mi-temps (50) a suffi au bonheur des Sanafirs qui croient plus que jamais au retour de leur équipe au premier plan. Le même exploit a été réalisé par l'US Biskra qui s'en est allée battre le SA Mohammadia (2-1). Menés à la mi-temps par un but de Menni (24), les hommes de Mechiche Ali ne se sont pas découragés pour autant en renversant la vapeur en seconde mi-temps d'abord par leur buteur attitré, Merazga (57) ensuite par Khoualed (77), réussissant le KO parfait. C'est le NA Hussein-Dey qui obtient la meilleure opération en battant la redoutable équipe de l'ABM sur le terrain de Merouana (2-0). Les jeunes d'Ennasria qui remplaçaient au pied levé, les nombreux titulaires partis sous d'autres cieux ont su relever le défi en plantant deux banderilles mortelles en 2e période par Moundji (54) et Derardja (66).

Quatre autres formations ont bien entamé la compétition en obtenant plus ou moins aisément les trois points sur leur terrain. Le match le plus prolifique en buts a eu lieu au stade Hamlaoui de Constantine où le MOC, mené par (2-0)

face à l'ES Mostaganem (deux buts de Benmeghit) a réussi un sensationnel retour pour l'emporter finalement par (4-2). Bourenane (sur penalty), Ferhat (sur coup franc direct), Chermat et Djebaili (90+2) ont rendu le sourire au coach brésilien Alaves.

Le RC Kouba et le MSP Batna ont eu des sueurs froides avant de l'emporter. Le Koubéen Hanifi, auteur du 1er but du championnat professionnel (L2) a donné l'impression que son équipe allait battre facilement, l'adversaire du jour la JSM Skikda, mais c'était sans compter sur la volonté des "V noirs" qui rétablissaient l'équilibre par Tichtiche (70), mais encaissaient par la suite un but assassin signé Bencherifa (81).

Le MSP Batna n'a pas eu la tâche facile devant le promu, l'O.Médéa qui a su tenir tête jusqu'à la 81e minute, avant d'encaisser le premier but de Missaoui (81). Les hommes de Khaled Lounici qui ont égalisé à la 90e minute, pensaient avoir réalisé le plus dur, mais ils durent déchanter lorsque Ziad mit fin à leurs espoirs en inscrivant le but libérateur dans le temps additionnel (90+1).

L'USM Bel-Abbes s'est contentée d'une petite victoire acquise devant le Paradou AC (1-0) sur un penalty de sa nouvelle recrue Safi Benghomari (46 sur penalty).

Enfin, les deux principaux prétendants à l'accession, l'ASM Oran et le CA Batna, se sont séparés sur un score de parité (0-0), réalisant ainsi le seul nul de la journée inaugurale du championnat professionnel de la L2.

APS

PLEURS EXCESSIFS DU NOURRISSON

LE STRESS MATERNEL, UN FACTEUR DE RISQUE

Les mères fatiguées, stressées ou physiquement éprouvées ont plus fréquemment des problèmes de bébés pleurant excessivement, selon une étude bâloise. Autre facteur évoqué, la pression incitant à reprendre le travail immédiatement après le congé de maternité.



Les jeunes parents se retrouvent vite à bout de nerfs lorsque leur enfant ne veut pas arrêter de pleurer. Les pleurs excessifs du nourrisson figurent parmi les principales causes de consultation. Des cas de bébés secourus peuvent en résulter, avec parfois une issue fatale.

Santé de la mère

Les sages-femmes concernées ont relevé des pleurs excessifs du bébé lors de leurs visites chez 1.636 mères. Les scientifiques ont comparé ces données avec celles de 6.129 autres binômes mère-enfant chez lesquels aucun problème de ce type n'a été signalé. Dans une deuxième étude qualitative, Mme Kurth a, en outre,

accompagné quinze mères, les questionnant de manière détaillée. Résultats : l'état de santé de la mère est le principal facteur de risque. Ainsi, les mères dépressives ont indiqué quatre fois plus souvent que celles en bonne santé que leur enfant pleurait excessivement. En cas de troubles physiologiques, le risque est accru de 40% environ.

Un autre facteur de risque est le stress lié à la reprise du travail 15 à 16 semaines après la naissance, soit au terme du congé de maternité. Pour les femmes concernées, la probabilité de pleurs excessifs du nourrisson était également accrue de 40%.

Les chercheurs n'ont certes pas mesuré l'intensité des pleurs des bébés. Mais de

précédentes études ont démontré que les indications des parents correspondent généralement bien à la durée des pleurs, a précisé Mme Kurth à l'ATS.

Moins de risques au deuxième enfant

L'étude a également montré qu'au deuxième enfant, le risque est réduit de moitié, et au troisième des deux tiers. Mme Kurth relève que les mères ont indiqué se sentir beaucoup plus sûres au deuxième ou troisième enfant. Elles n'ont, par exemple, plus l'attente que leur bambin soit toujours tranquille. Les frères et sœurs peuvent aussi avoir une influence positive, notamment en jouant avec le

bébé. Selon Elisabeth Kurth, le stress des parents n'est pas le seul élément en cause. Jusqu'à l'âge de trois mois, la plupart des nourrissons pleurent assez souvent. Leur cerveau étant encore insuffisamment formé, ils ont de la peine, une fois excités, à retrouver leur calme.

Malgré cela, de nombreuses mères ont besoin d'aide, souligne Mme Kurth. Par le passé, les caisses maladie payaient des aides familiales pendant les premières semaines après la naissance. Maintenant, les mères sont plus laissées à elles-mêmes. Pour la scientifique, ce serait aux politiciens de créer des conditions plus favorables, par exemple avec des congés de paternité plus long

Source Créapharm

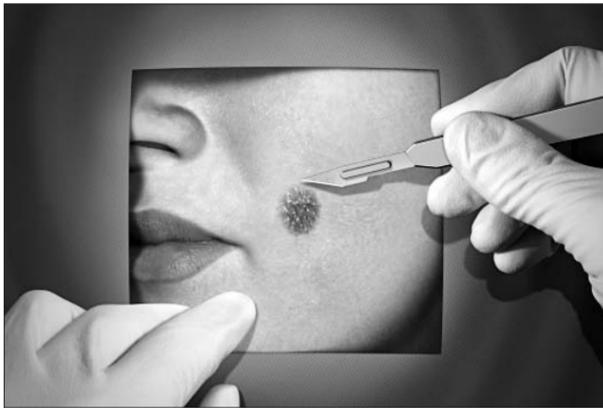
GRAIN DE BEAUTÉ

UNE TUMEUR BÉNIGNE

C'est une tumeur bénigne qui peut apparaître à tous les moments de la vie, à n'importe quel endroit de la peau.

Un grain de beauté est formé de mélanocytes

Cette tumeur se développe à partir de cellules de la peau qui s'appellent les mélanocytes. Ces cellules fabriquent un pigment, la mélanine, qui donne la couleur à la peau.



Comment se présente-t-il ?

Le grain de beauté est de couleur variable : il peut être marron foncé, marron clair, incolore, voire bleu (naevus bleu). Il peut être plan ou surélevé en jaune d'œuf, poilu. Le nom scientifique du grain de beauté est le naevus.

Il est formé de mélanocytes

Cette tumeur se développe à partir de cellules de la peau qui s'appellent les mélanocytes ; ces cellules fabriquent un pigment, la mélanine, qui donne la couleur à la peau.

Les naevus pigmentaires congénitaux

Les naevus pigmentaires congénitaux sont présents dès la naissance ou apparaissent dans l'année qui suit la naissance.

De couleur brun clair à noir, plus ou moins hétérogènes, de surface plane ou mamelonnée parfois verruqueuse, ils sont fréquemment recouverts de poils.

Leurs dimensions sont variables. Les grands naevus peuvent quelquefois se transformer en cancer.

L'aspect quelquefois inesthétique de certains de ces naevus et le risque même faible de dégénérescence font qu'ils sont enlevés quand c'est possible.

Le grain de beauté géant

Le naevus géant congénital apparaît à la naissance. Il peut recouvrir une partie importante du corps. C'est une maladie rare, les cellules formant le naevus peuvent dégénérer et se transformer en cancer.

L'exérèse est nécessaire quand c'est possible ; elle peut se faire en plusieurs temps.

L'exérèse d'un grain de beauté

- Elle se fait par une intervention chirurgicale bénigne, sous anesthésie locale, en quelques minutes au cabinet du médecin.

- Elle n'est pas douloureuse.

- Selon la taille du naevus, le médecin fera un certain nombre de points de suture qu'il faudra enlever au bout de quelques jours.

La lésion retirée est envoyée au laboratoire d'anatomopathologie pour être analysée.

- Si c'est un cancer de la peau (mélanome), il est possible qu'il soit nécessaire d'intervenir à nouveau si toute la lésion n'a pas été enlevée lors du premier geste.

- La cicatrice sera plus ou moins visible selon la localisation du grain de beauté, l'âge de la personne et sa capacité à cicatriser.

En conclusion

Les grains de beauté sont des tumeurs bénignes qui se transforment rarement en cancer. Néanmoins, ceux qui en ont beaucoup semblent plus exposés que les autres. En tout cas, le soleil est le principal facteur de risque de dégénérescence et il est préférable de limiter les expositions aux rayons solaires et de se protéger le plus possible tout au long de la vie ; ce conseil est d'autant plus valable pour les personnes qui ont une peau claire qui attrape facilement des coups de soleil et bronze peu.

AUTISME

Création d'une classe pilote pour les élèves à Oran

Une classe pilote pour élèves autistes a été créée à Oran à l'occasion de cette année scolaire 2010-2011, à l'initiative de l'Association locale d'enfants autistes (ASSAOR). L'initiative a pour objectif de "favoriser l'intégration scolaire de cette catégorie de patients", a indiqué à l'APS la vice-présidente de l'ASSAOR, Mme Mellikache Farida, soulignant la contribution des parents et de la direction de l'école de domiciliation. Agés de 6 à 9 ans, les bénéficiaires de cette première expérience sont pris en charge par deux psychologues cliniciennes, a précisé la responsable en signalant que l'enseignement est dispensé conformément au programme officiel. "Il s'agit, en l'occurrence, du cursus de la 1re année primaire dont seule une partie minime nécessitera une adaptation selon les capacités des enfants", a-t-elle fait savoir.

Mme Mellikache qui est psychologue-orthophoniste a, en outre, évoqué des projets de son association, visant, notamment, la mise sur pied de classes spécifiques au sein des crèches et établissements scolaires. Elle a rappelé, dans ce contexte, qu'une autre opération est inscrite en vue de la création d'un centre d'intégration sociale et scolaire dispensant à la fois des séances thérapeutiques et pédagogiques. L'ASSAOR est également à l'écoute des parents concernés auxquels elle prodigue des séances hebdomadaires dites "groupes de parole" pour leur permettre de s'initier à des techniques d'éducation modernes. Les méthodes en question reposent essentiellement sur des jeux de reconnaissance des formes et des couleurs, a expliqué la spécialiste en insistant sur le fait que "l'autisme n'a rien à voir avec le retard mental". L'autisme, dont les causes seraient d'ordre génétique, alimentaire ou psychologique, se manifeste généralement avant l'âge de deux ans par "des altérations de la communication et des difficultés d'ordre cognitif", a précisé Mme Mellikache.

APS

Oignon farci aux lentilles

**Ingrédients :**

4 gros oignons + 1 petit
120 g de lentilles
1 petite branche de céleri
1 pincée de curry
2 c. à s. de chapelure
2 c. à s. de beurre
Sel, poivre

Préparation :

Mettre à chauffer 1 c. à s. de beurre dans une petite casserole. Faire revenir le petit oignon haché finement. Ajouter la branche de céleri finement hachée et les lentilles. Couvrir largement d'eau. Porter à ébullition. Réduire le feu et cuire les lentilles environ 20 min. Egoutter. Saler et poivrer. Ajouter le curry et mélanger.

Peler les oignons. Les cuire 20 min. dans une casserole d'eau bouillante salée. Egoutter. Laisser tiédir puis vider les oignons à la cuillère (en cisailant le coeur au préalable avec un couteau dentelé). Boucher le fond avec un morceau de pulpe.

Préchauffer le four th 210°. Garnir les oignons de lentilles. Les placer dans un plat allant au four beurré. Saupoudrer de chapelure et poser une noisette de beurre sur chaque oignon. Enfourner et cuire une vingtaine de minutes.

Tartelette chocolat

**Ingrédients :**

125 g de farine
100 g de beurre ramolli (+ beurre pour les moules)
60 g de sucre en poudre
25 g de cacao amer
1 jaune d'oeuf
1 c. à s. d'eau froide
Pour la garniture
Le jus de 2 citrons
100 g de sucre glace
3 jaunes d'oeuf
50 g de beurre

Préparation:

Mélanger la farine, le cacao et le sucre dans un saladier. Incorporer le beurre petit à petit jusqu'à l'obtention d'un mélange grumeleux. Incorporer ensuite le jaune d'oeuf et la c. à s. d'eau froide. Façonner une boule. Placer la pâte au frigo (2h). Préchauffer le four th 170°. Étendre la pâte sur le plan de travail légèrement fariné. Couper celle-ci en 6 parts. Étaler chaque morceau sur un moule à tartelette beurré. Piquer le fond de pâte. Enfourner et cuire 10 min. Laisser refroidir. Préparer la garniture. Verser le jus de citron, les jaunes d'oeuf et le sucre dans un poêlon. Chauffer doucement, tout en remuant, de manière à faire fondre le sucre mais sans bouillir. Ôter du feu. Incorporer le beurre en fouettant. Verser la préparation encore chaude sur les fonds pré-cuits. Enfourner et poursuivre la cuisson 20 à 25min.

UN JOLI TEINT

Comment bien appliquer son anti-cerne

Ils parviennent à masquer ce que le fond de teint n'arrive pas à dissimuler. Ils estompent les boutons, effacent les cernes et éclairent le teint.

Les étapes à suivre pour appliquer votre anti-cerne :

Avant de commencer, nettoyez, tonifiez et hydratez votre peau. À l'aide d'un pinceau, posez une touche d'anti-cernes au coin de l'oeil, deux touches sous l'oeil.

Ayez la main légère, ça ne sert à rien d'en mettre de trop.

Estompez du bout des doigts :

Allez du coin interne vers l'extérieur et estompez un peu si vous dépassez le coin externe de l'oeil pour éviter les démarcations.

Pour illuminer la partie la plus sombre et éclairer le regard, posez du bout des doigts une touche de correcteur réflecteur de lumière au coin interne de l'oeil.

Estompez bien. Fixez avec un voile de poudre transparente.

Petits conseils :

Si vous vous regardez de trop près, vous aurez tendance à mettre trop de correcteur ou d'anti-cernes.

Tenez-vous à 50 cm du



miroir pour un bon dosage.

Mettez l'anti-cernes ou le correcteur sur le fond de teint et non pas l'inverse.

L'anti-cerne existe sous plusieurs formes:

- En crème :
- En fluide :
- En stick :
- En crayon, conseillé juste pour les petites retouches :

- En stylo correcteur.

On peut l'étaler avec un pinceau plat à poils souples, un coton-tige, une éponge souple triangulaire du bout pointu ou du bout des doigts.

Ce qu'il faut retenir :

Les formules légères font oublier les petites imperfections, d'autres plus épaisses cachent cicatrices, brûlures.

Associé au fond de teint, l'anti-cernes donne une base parfaite au maquillage. Seul, il permet de faire des retouches rapides et illumine le teint en un éclair.

Important, toujours utiliser un anti-cernes ou correcteur de la couleur de votre peau ou un ton en dessous pour éviter les démarcations.

BRICOLAGE

Réaliser une cale porte en feutrine

Un peu de feutrine et un sac de sable et vous réalisez une jolie cale- porte pour parer eau courant d'air.

Il vous faut

Un carré de feutrine épaisse de 60x 60 cm.

Une paire de ciseaux.

Un petit sac en plastique.

Du sable.

Étapes de la réalisation

Tracez au crayon sur votre feutrine un carré central fait 15 x 15 cm, les languettes font 22 cm de hauteur, 15 cm de large à la base et 3 cm de large avant le coeur.

Découpez aux ciseaux les contours de la figure. Faites une fente de 4 cm sur deux languettes, uniquement celles qui ne se terminent pas par la forme coeur.

Remplissez votre petit sac en plastique de sable et fermez-le solidement. Posez le sac au centre de la découpe. Refermez chaque languette les unes sur les autres étape par étape.

Votre cale porte en feutrine est terminée. Il ne vous reste plus qu'à le poser au sol devant une porte.



A S T U C E S

Le citron pour désodoriser les micro-ondes

Remplissez un bol d'un mélange d'eau et de jus de citron, et faites tourner une minute à pleine puissance.

Du charbon contre les odeurs du réfrigérateur

Disposez un morceau de charbon dans la porte du frigo. Il absorbera les odeurs éventuelles.

Dévisser une bouteille

Enroulez un élastique autour du bouchon. Avec plus d'adhérence, il se dévissera beaucoup plus facilement.

Des feuilles de glands contre les araignées

Mettez des branches de glands le long des voies de passage de ces petites bêtes. L'odeur suffira à les éloigner de votre maison.

Mots Croisés N°120

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1				■							■	
2						■						
3							■					
4	■								■			
5								■				
6				■								■
7							■					
8						■						
9			■							■		
10				■								
11		■									■	
12									■			

Horizontalement :

1. Bouche. Auteur du roman Maurin des Maures (1908)
2. Ville de Syrie. Bactériologiste allemand (1835- 1926)
3. Triste. Perdit
4. Illicite. Pieu aiguisé à une extrémité
5. Escamotées. Héritier
6. Au bout du doigt. Certitudes
7. Embossure. Refuges
8. Contrôlée. Résumé
9. Comme. Rayée. En ville
10. Retire. Munificence
11. Asiatique
12. Saulaie. Décapite

Verticalement :

1. Stupéfait. Superposons
2. Entassement
3. Tissu de coton. Monnaie
4. Ecoulez. Hassium
5. Ventilée. Sélectionne à nouveau
6. Évangéliste du Groenland (1686- 1758). Écrivain indien du VIIes.
7. Pronom démonstratif. Volcan actif du Japon. Équipage entourant un grand personnage
8. Frère de Caïn. Gaspillage
9. Étendue désertique. Parfumées à l'ambre gris
10. Personne qui vend des draps. Manche d'un match de tennis
11. Négociés
12. Fichu. Intransigeant

SUDOKU N°120

			9	7		8	2	
8		1	4					
			5			9		3
							5	2
1	2						7	9
9	6							
5		2			6			
					4	5		1
	1	7		5	9			

PYRAMIDE N°120

- 2) Baker, Dalton ...
- 3) + E Pèse peu et pourtant.
- 4) + N Ainsi soit-il.
- 5) + S Revenu épiscopal.
- 6) + D Ils ne souffrent pas du froid.
- 7) + E Prunes peu juteuses.
- 8) + R Droite, gauche, droite, gauche ..
- 9) + A Pentue.
- 10) + T Laisse sans voix.
- 11) + P Mettant hors d'état.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°119

TRANSPLANTER
IE . ECLUSE . NU
RASOIE . GELE
ADY . RESTA . AR
GARDEE . ATACA
EPIES . AMINES
STEM . EDIFIE .
. ENORMES . EST
N . STOPPEUR . A
OS . ILOT . NETS
CERVETERI . ES
EMPESE . NEFLE

SUDOKU N°119

4	5	2	3	6	7	9	8	1
1	8	6	2	5	9	3	7	4
3	7	9	1	8	4	2	5	6
5	3	7	4	2	6	1	9	8
8	2	4	5	9	1	7	6	3
9	6	1	8	7	3	4	2	5
6	1	8	9	3	2	5	4	7
7	9	3	6	4	5	8	1	2
2	4	5	7	1	8	6	3	9

PYRAMIDE N°119

IE
OIE
OEIL
IDOLE
IODLER
ORDALIE
RIGOLADE
GAUDRIOLE
RADIOLOGUE
CARDIOLOGUE

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : le joueur
10h00 : abouabe el madina
10h30 : asyade el qououa
11h00 : avis religieux
12h00 : journal en français
12h25 : tahi el malaki
14h25 : soufoun imlaqa
15h10 : min douar li dollars
16h30 : tabakh e'saghir
17h00 : moutaât el maida
17h30 : tech head
18h00 : journal en amazigh
18h25 : le joueur
19h00 : journal en français
19h30 : test drive
20h00 : journal en arabe
20h45 : canal foot
22h00 : les expulsées
23h30 : el hadj el ghaffour
00h00 : journal en arabe

05:00 Papyrus
05:30 Tfo
09:15 Météo
09:20 Automoto
10:05 Téléfoot
10:55 Météo
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:55 Météo
12:00 Journal
12:15 Du côté de chez vous
12:20 F1 à la Une
12:55 Grand Prix de Singapour
15:10 New York, section criminelle
16:05 Les Experts
17:00 Secret Story
17:45 Sept à huit
18:50 A la rencontre de
18:55 Là où je t'emmènerai
18:56 Météo
19:00 Journal
19:30 Du côté de chez vous
19:35 Les pré-noms en musique
19:37 Courses et paris du jour

19:38 Météo
19:45 La vengeance dans la peau
21:55 Les Experts
22:45 Les Experts
23:30 Les Experts
00:25 Contre-enquête
01:15 L'actualité du cinéma
01:20 Le club de l'économie
01:55 Le blog politique
02:15 Secret Story
03:10 Reportages

05:10 Marni et Nate
05:35 Marni et Nate : Cher Todd
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam : Le Hadj : rites et message
08:15 Judaïca : Eloge de la beauté
08:30 Chrétiens orientaux - Foi,
09:00 Présence protestante
09:30 Le Jour du Seigneur
09:45 Le Jour du Seigneur
10:30 Le Jour du Seigneur
11:00 Le Jour du Seigneur
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Les héros de la biodiversité
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche
13:05 Météo
13:15 Vivement dimanche
15:25 Grandeurs nature
16:25 En quête d'ailleurs
16:30 Stade 2
17:45 Point route
17:50 Vivement dimanche prochain
18:55 L'agenda du week-end
19:00 Journal
19:30 Emission de solutions
19:35 Indigènes
21:35 Les héros de la biodiversité
21:40 Faites entrer l'accusé
23:05 Journal de la nuit
23:20 Météo
23:26 Calypso Is Like So
23:30 Entre deux avions
23:50 Un homme à la mer
00:20 Vivement dimanche prochain

05:00 Euronews
05:35 Ludo
07:10 Bunny Tonic
09:15 Ludo
09:55 C'est pas sorcier
10:20 Expression directe : CFTC
10:30 Météo
10:35 La vie d'ici
10:00 Edition régionale et locale
11:25 Journal national
11:50 Nous nous sommes tant aimés
12:25 Inspecteur Barnaby
14:00 En course sur France 3
14:20 Keno
14:25 30 millions d'amis
15:20 Chabada
16:20 Des chiffres et des lettres
16:55 Questions pour un super champion
17:50 19/20 Edition nationale
17:53 Edition régionale et locale
18:00 Journal régional
18:30 Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:05 Les héros de la biodiversité
19:10 Repas de familles
19:35 Mademoiselle Drot
21:10 La minute épique
21:11 Météo
21:15 Soir 3
21:45 Papa Néandertal ?
22:50 Tout le sport
23:06 Les onze fioretti de François d'Assise
00:30 NYPD Blue
01:15 NYPD Blue
02:00 Soir 3
02:30 Les grands du rire

05:00 M6 Music
06:00 M6 boutique
06:30 Absolument stars
08:30 M6 Kid
10:45 Turbo
11:10 Sport 6
11:15 Météo
12:20 Un dîner presque parfait : le combat des régions : 1/4 de finale
16:20 66 minutes
17:45 D&CO
18:40 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 E=M6
19:30 Sport 6
19:40 Zone interdite
21:45 Enquête exclusive
23:10 100 % foot
00:30 Météo
00:35 M6 Music

07:50 Disney Break
07:51 Minutemen
09:20 Disney Break
09:21 Jonas
09:45 Jonas
10:10 Hannah Montana
10:35 Hannah Montana
11:00 American Dad
11:25 American Dad
11:50 American Dad
12:15 Stargate Atlantis
14:40 Stargate Atlantis
15:30 Mes parents vont t'adorer
17:30 Stargate Atlantis
19:00 Kilomètre 12
19:35 Signes extérieurs de richesse
21:15 A nous les petites anglaises
23:10 Diabolo menthe
00:55 European Poker Tour
01:35 Programmes de nuit

05:00 Gym direct
06:00 Télé achat
08:00 Déco 8 : Pop art
08:30 48h brico
08:45 Les dessous de table de François Simon
09:00 A vos fourchettes
10:00 A vos recettes
10:30 Les animaux de la 8
11:00 Les animaux de la 8
11:40 Sous le soleil
12:40 Sous le soleil
13:30 Sous le soleil
14:30 Drôles de vidéos
16:10 Nous zappons pour vous
17:30 La fabuleuse histoire du Palma Show
17:50 Les déménageurs de l'extrême
18:45 Les déménageurs de l'extrême
19:40 L'homme de l'ouest
21:30 Joe Kidd
23:10 Direct poker
00:15 Le reporter de l'extrême
01:00 Le reporter de l'extrême
01:45 Le reporter de l'extrême
02:30 Voyage au bout de la nuit

18:00 Arte Journal
18:15 Elina Garanca chante Mozart, Bizet, Chapi
19:00 Karambolage
19:10 Le nu : Les hommes
19:40 Thema : Des toques et des étoiles
19:41 Vatel
21:45 Les cuisiniers et les étoiles
23:05 Histoire de mes cheveux
00:40 Walter Benjamin : Des histoires d'amitié
02:00 Reservoir Dogs
03:35 F.A.R.D

LA SELECTION DU JOUR



18h25

Le joueur



france 2

21h40

Faites entrer l'accusé



19h40

Zone interdite



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saïda Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehiqueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600 L'annuaire, Rt. B03, l'haddadene

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet

Le niet de Ziari à une commission parlementaire d'enquête sur la corruption

Le président de l'Assemblée populaire nationale a réitéré son refus de mettre en place une commission parlementaire d'enquête sur la corruption. « *La commission d'enquête sur la corruption c'est quelque chose de très sérieux. Il faut que ça soit voté en plénière et la commission ne doit pas comprendre des personnes qui ont*

demandé l'enquête », a indiqué Abdelaziz Ziari, hier, à l'émission *En direct du Parlement* sur les ondes de la Chaîne 3. Rappelons, dans ce sens, que ladite commission d'enquête est la revendication d'un groupe de parlementaires, à leur tête Ali Brahimi, l'ex-député du RCD, qui a réussi à collecter 25 signatures pour ce faire.

Le vieux parti se penche sur sa « jeunesse »

Le Front de libération nationale (FLN) va entamer des réunions régionales au profit des jeunes du parti entre le 6 et le 25 octobre prochain. Les wilayas concernées sont celles d'Annaba, Sétif, Saïda, Mostaganem et Ouargla, a fait savoir la direction du parti. Il s'agit d'organiser des ateliers de formation à l'adresse des jeunes militants du vieux parti au niveau régional, et ce, successivement aux

deux rencontres organisées déjà dans la capitale. Les thèmes porteront sur les techniques du discours politique et le développement des capacités de ces jeunes en matière de communication politique. Le FLN se lance, de la sorte, d'ores et déjà, dans la course en prévision des futures échéances électorales, les élections législatives et communales de 2012 qui commencent déjà à pointer du nez.

Trois militaires blessés à Zekri (Tizi-Ouzou)

Trois militaires ont été blessés avant-hier, vendredi, à Zekri, par l'explosion d'une bombe artisanale. Un convoi des forces de l'ANP était en mission de reconnaissance, en fin de journée, quand il a traversé la zone où la bombe avait été dissimulée. L'explosion a eu lieu dans la région de Zekri à une cinquantaine de kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou. Parmi les victimes de cet attentat, on déplore deux soldats de l'ANP et un commandant de sous-sec-

teur. Pour rappel, la veille de cette explosion, une bombe, également de fabrication artisanale, a été désamorcée in extremis par les éléments de la gendarmerie dans la même wilaya, précisément dans la commune de Aïn Zaouia près de Draâ El-Mizan.

Ces actions interviennent au moment où l'on enregistre une accalmie notable dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mais une recrudescence dans la wilaya limitrophe de Boumerdès.

La JSMB reçoit le bus offert par Nedjma

L'équipe de la JSM Béjaïa a reçu, mercredi, son bus flambant neuf remis par le partenaire de la téléphonie mobile Nedjma. Ce bus, arrivé à 18 h au stade de l'Unité maghrébine, arborait les couleurs du club «vert et rouge», avec l'inscription : «*JSMB, W'led Yemma Gouraya*». «*Ce grand bus règlera le problè-*

me du transport des équipes seniors et juniors et permettra aux joueurs de se déplacer dans d'excellentes conditions», dira Nacer Yahiaoui, chargé de communication du club. Rappelons que Nedjma a remis ce bus, au cours d'une cérémonie organisée à Alger, en l'honneur des clubs qu'elle sponsorise.

Une statuette antique en bronze récupérée à Chema (Tébessa)

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Cheria (47 km au sud de Tébessa) viennent de récupérer une statuette en bronze, représentant Jésus-Christ, datant de l'époque romaine, selon le groupement de wilaya. Cette pièce archéologique rare, d'une valeur estimée à 5 millions de dinars, a été découverte dans une voiture de tourisme à

bord de laquelle se trouvaient quatre individus qui ont été présentés, mercredi après-midi, à la justice pour répondre de cet acte.

Le vol et le trafic de pièces archéologiques a pris des proportions alarmantes ces dernières années dans la wilaya de Tébessa qui renferme un potentiel archéologique et historique de première importance.

Renforcement et modernisation des structures du CNRC à Oran

Les structures d'accueil du Centre national de registre de commerce dans la wilaya d'Oran seront modernisées et renforcées par des actions d'élargissement, a appris l'APS du responsable de l'antenne local du CNRC. Azzeddine Dif a indiqué dans ce sens qu'un immeuble vient d'être acquis à Gdyl pour l'ouverture d'une structure d'accueil, afin d'alléger la tension que

connaît l'antenne d'Oran du CNRC, qui fait l'objet d'aménagement et de modernisation, et de rapprocher le CNRC de ses adhérents. L'autre chantier ouvert concerne la gestion par système télématique qui permettra une consultation rapide, en temps réel et la décentralisation des documents et archives. Cette gestion électronique fera bientôt son entrée à l'antenne du CNRC à Oran.

Plusieurs projets pour le transport terrestre de voyageurs à Nâama

Plusieurs projets sont retenus dans le domaine du transport terrestre de voyageurs, à travers la wilaya de Nâama, au titre du programme quinquennal de développement 2010-2014, a appris l'APS de la direction des transports (DT) de la wilaya. Une opération d'aménagement de terrains devant servir d'assiettes à 11 projets de stations urbaines de transport terrestre de clas-

se "C", dans les communes à forte densité de la population, est projeté pour un coût de 550 millions DA, a-t-on indiqué. Les études techniques devront être lancées prochainement pour ces projets qui visent l'amélioration et la promotion des prestations de transport dans la wilaya à travers le renforcement des infrastructures, ont estimé les responsables locaux du secteur.

AG de l'UAR fin novembre à Alger

L'assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR, ex-URTNA), prévue fin novembre prochain à Alger, sera une nouvelle étape pour donner une meilleure assise à cette structure continentale appelée à prendre un "nouveau départ plus fort", a déclaré samedi à Dakar son président, Julien Pierre Akpaki. "J'attends que l'assemblée générale d'Alger soit le départ d'une UAR plus forte, plus solidaire et plus prospère", a indiqué M. Akpaki dans des déclarations faites en marge de la réunion du conseil exécutif de l'Union. Rappelant que "l'Algérie a toujours aidé l'Afrique dans la prise des grandes décisions", M. Akpaki, qui est également directeur général de l'Office de radiodiffusion et télévision du Bénin (ORTB), a exprimé son souhait de voir l'assemblée générale d'Alger "resserrer les liens d'amitié et de coopération au sein de l'UAR". "Cet important rendez-vous doit être une nouvelle étape pour profiter de l'expérience algérienne afin que notre Union puisse prendre un nouveau souffle et acquérir une nouvelle dynamique en matière de radiodiffusion", a-t-il ajouté. Evoquant l'ordre du jour de l'assemblée, M. Akpaki a fait savoir qu'il s'agit d'une rencontre statutaire lors de laquelle seront examinées et soumises pour adoption les recommandations du conseil exécutif de l'UAR, qui procédera, par la même occasion, au renouvellement de ses instances, dont la présidence. La prochaine assemblée générale dont la préparation figure à l'ordre du jour de la réunion du conseil exécutif, doit "appuyer l'UAR pour la continuité de ses actions et adoptera le programme d'activités ainsi que le budget comptant pour l'année 2011", a indiqué en outre M. Akpaki. La session du conseil exécutif, ouverte ce samedi dans la capitale sénégalaise, est consacrée à l'examen des rapports des commissions spécialisées et la situation financière de l'UAR. L'Algérie prend part à cette session avec une délégation du groupement de la Radio et de la Télévision conduite par Tewfik Khelladi, directeur général de la Radio.

APS

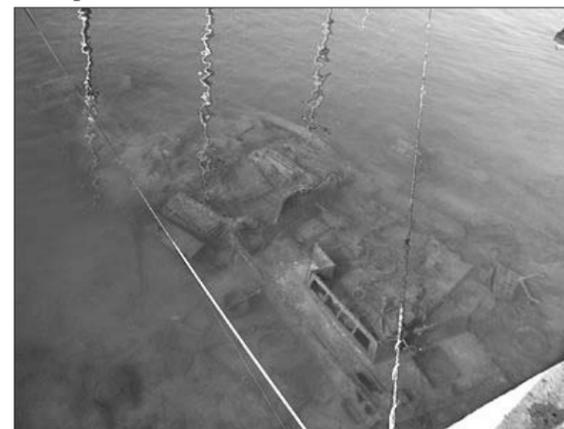
«
Au cours de cette rencontre statutaire seront examinées et soumises pour adoption les recommandations du conseil exécutif de l'UAR, qui procédera, par la même occasion, au renouvellement de ses instances, dont la présidence.



INSOLITE

Des médicaments vieux de 2 mille ans découverts sur une épave au large de la Toscane

Des archéobotanistes italiens ont réussi à identifier l'origine d'un lot de médicaments découverts sur l'épave d'un bateau grec, au large de la Toscane (centre-ouest de l'Italie), ont rapportés hier les médias. Les archéologues ont affirmé que c'était en 130 avant J.-C., que le bateau grecque qui fit naufrage, transportait ces médicaments et des objets en verre en provenance de Syrie. Il a fallu 20 ans de recherche à ces experts pour parvenir à dater ces objets découverts sur cette épave et à identifier les composants des comprimés qui étaient prépa-



rés par les physiciens de la Grèce Antique, affirme-t-on. "Les tests ADN ont pu révéler la présence de nombreux extraits de plantes, dont l'hibiscus et le céleri", ont indiqué les chercheurs, ajoutant que

"cette découverte confirmerait les écrits de physiciens grecques tout comme les croyances en certaines vertus thérapeutiques défendues par les pharmacologues de l'époque".

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h47	Fadjr : 4h50	Fadjr : 4h52	Fadjr : 4h58	Fadjr : 5h06	Fadjr : 5h19	Fadjr : 5h22	Fadjr : 5h26
Dohr : 12h21	Dohr : 12h24	Dohr : 12h25	Dohr : 12h32	Dohr : 13h40	Dohr : 12h51	Dohr : 12h54	Dohr : 12h57
Asr : 15h45	Asr : 15h48	Asr : 15h50	Asr : 15h56	Asr : 16h04	Asr : 16h16	Asr : 16h19	Asr : 16h22
Maghreb : 16h21	Maghreb : 18h24	Maghreb : 18h25	Maghreb : 18h31	Maghreb : 18h40	Maghreb : 18h51	Maghreb : 18h54	Maghreb : 18h57
Icha : 19h44	Icha : 19h48	Icha : 19h48	Icha : 19h55	Icha : 20h03	Icha : 20h14	Icha : 20h17	Icha : 20h19

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL- LIGUE 1- PREMIÈRE JOURNÉE

Le champion sortant trébuche, l'essentiel pour la JSK

Après le match avancé joué vendredi passé entre la JSM Bejaïa et l'ASO Chlef au stade de l'unité magrébine remporté par l'équipe locale sur le score sans appel de quatre buts à zéro, les autres matches du championnat professionnel ligue une de football se sont déroulés hier. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a débuté le championnat professionnel de la meilleure des manières hier soir au stade du 1er novembre de Tizi Ouzou, avec une difficile victoire de trois buts à deux face à l'AS Khroub.

PAR MOURAD SALHI

Une victoire précieuse non seulement pour la suite de la compétition, mais également pour la préparation du match aller des demi-finales de la ligue des champions africaine qui devrait avoir lieu le 3 octobre prochain face au TP Mazembe. Le premier but était l'œuvre de Amine Aoudia à la 20e minute de jeu. Après cette première réalisation le rythme a baissé du côté de la JSK qui s'est contentée uniquement de se défendre afin de préserver son acquis. Mais les visiteurs sont parvenu à égaliser à cinq minutes seulement de la fin de la première période par Ngoma. Mais les Kabyles n'ont pas laissé les capés de Mohamed Tebib qui a pris récemment les commandes de cette équipe d'El Khroub savourer l'égalisation très longtemps, puisqu'une minute après, l'homme en noir accorde un penalty à



Aoudia, auteur du premier but kabyle.

Coulibaly, bien botté par Nabil Yalaoui. Boutela égalise à la 83 minute de jeu alors le but de la victoire a été marqué à la 84 minutes par Nassekh pour la JSK. A El Eulma, le champion sortant sous la houlette de l'entraîneur Alain Michel rate sa première sortie devant le club local du Mouloudia de Saida sur le score d'un but à zéro. Le chamboulement de l'effectif avec le départ et l'arrivée de plus d'une quinzaine d'éléments a été bel bien constaté sur le terrain. Le vent a tourné dans le bon sens également pour le MC Saida qui a battu la formation algéroise du CR Belouizdad par deux buts à un. L'adversaire était pourtant redoutable, mais il manquait d'efficacité. Le CRB a beaucoup peiné devant les assauts du Mouloudia de Saida. A Bologhine, l'USM Alger qui a bien enta-

mé la rencontre devant l'Entente de Sétif en ouvrant le score par Deham à la 4e minute de jeu s'est effondrée par la suite. Les Sétifiens ont égalisé par Hemani et Hocine Metref offre le but de la victoire à son équipe. Le Widad de Tlemcen n'a pas raté sa première journée devant l'USM Annaba qu'il a battue dans son jardin et devant son public sur le score d'un but à zéro. L'USM Harrach n'a pas raté l'opportunité du terrain et du public pour remporter sa première rencontre du championnat national dans sa nouvelle version. A Blida, la rencontre entre le club local et le MC Oran n'a pas connu de vainqueur. Elle s'est terminée un score vierge.

M. S.

RÉSULTATS

USM Alger - ES Sétif	1-2
WA Tlemcen - USM Annaba	1-0
USM Harrach - CABB Arreridj	2-0
MC Saida - CR Belouizdad	2-1
USM Blida - MC Oran	0-0
JS Kabylie - AS Khroub	3-2
MC El-Eulma - MC Alger	1-0

A TIZI OUZOU POUR MARQUER L'ANNIVERSAIRE DU FFS

KARIM TABOU TIRE SUR LE RCD ET LE MAK

PAR LOUNES BOUGACI

Karim Tabou, premier secrétaire du Front des forces socialistes était, hier, à Tizi Ouzou pour marquer le quarante-septième anniversaire de la création du parti, né le 29 septembre 1963. C'est à la maison de la culture que Karim Tabou s'est exprimé devant ses militants en développant presque le même discours auquel il nous a habitués. Le N2 du FFS a d'abord adressé des critiques acerbes à l'encontre de son frère ennemi de toujours, à savoir le Rassemblement pour la culture et la démocratie, RCD. Ce dernier est accusé par Tabou de manipuler la religion en créant des conflits et tout cela pour des intérêts personnels. L'orateur, en abordant cette question, a cité l'affaire de la mosquée d'Aghrib qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Ensuite, Tabou s'est attaqué au Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie le MAK. Il a affirmé que son parti s'oppose farouchement au projet d'autonomie prôné par le mouvement en question. Par ailleurs,

Karim Tabou a encore affirmé que « les responsables en place usent de toutes formes de violences pour pousser les citoyens à revendiquer leurs droits ». Quant à la situation prévalant dans la région, il a dénoncé le « processus de manipulation et de provocation ayant pour objectif d'empêcher la région de jouer son véritable rôle dans l'instauration de la démocratie ». L'orateur a encore déploré « le chantage qui règne dans nos structures publiques qui piège la vie de la société et la prive de son existence ». Tabou a estimé qu'il n'y a toujours pas de sécurité en Kabylie. Il a conclu en affirmant que « le FFS est porteur d'un projet national et maghrébin ». La commémoration de l'anniversaire du FFS, bien qu'ayant eu lieu à Tizi Ouzou, a vu la présence des militants des autres wilayas du pays ainsi que des représentants des familles des disparus et des membres de l'association SOS disparus auxquelles le FFS a exprimé son soutien et sa détermination à les accompagner dans leur combat « afin que la vérité éclate au sujet de ces disparitions ». L. B.

BOUMERDÈS

Un quinquagénaire tué par ses proches à Naciria

Un quinquagénaire, habitant la cité Chouhada située au chef-lieu de la localité de Naciria, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu a été tué, dans la nuit d'avant-hier, par ses neveux à l'aide d'un parpaing. La victime, répondant aux initiales M. R., a reçu trois coups assenés à la tête par ses trois neveux, âgés de 27 à 32 ans. Les agresseurs, leur forfait accompli, ont pris la fuite vers une destination inconnue. La victime a été évacuée en urgence vers l'hôpital de Bordj Ménéaïel, mais a rendu l'âme quelques minutes après son évacuation. La population locale est sous le choc à l'annonce de cette nouvelle qui a très vite fait le tour de la localité. Selon une source locale, les agresseurs ont été arrêtés par les services de sécurité de la ville et seront présentés devant le juge. Toutefois, l'on est toujours sans informations quant aux causes de ce drame ignoble qui vient de plonger la localité dans l'émoi et la consternation. T. O.

CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT

Une AG spéciale en 2011

Les Etats présents à la réunion de haut niveau sur la relance des travaux de la Conférence du désarmement (CD), organisée en marge de la 65e session de l'Assemblée générale de l'ONU, ont approuvé la tenue en 2011 d'une assemblée générale spéciale pour la mise en place du dispositif organisationnel, a appris l'APS auprès d'une source proche de la réunion. Bloquée depuis 1998, la Conférence du désarmement a été réactivée suite à l'adoption, à l'issue de sa réunion tenue en mai 2009 à Genève, sous la présidence de l'Algérie, d'un programme de travail qui porte sur le désarmement nucléaire, un traité sur l'interdiction de la production des matières fissiles pour la fabrication des armes nucléaires (FMCT), l'arrêt de la course aux armements dans l'espace extratmosphérique (Paros), et les garanties de sécurité négative. Il est à rappeler que la CD est un groupe instauré en 1979 suite à la première session extraordinaire de l'AG des Nations unies consacrée au désarmement, en 1978.

Très Libre

